Pays de Mortagne
Communauté de Communes
La Sèvre Passionnément !

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCPM

Plan d'actions 2020-2025
Rapport de présentation

V1 – Décembre 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE MORTAGNE
(CCPM)

21, rue Johannes Gutenberg
C.S. 80055
La Verrie
85130 CHANVERRIE

Tél. : 02 51 63 06 06
Courriel : contact@mortagne-vendee.fr
www.cc-mortagne-vendee.fr

REDACTION

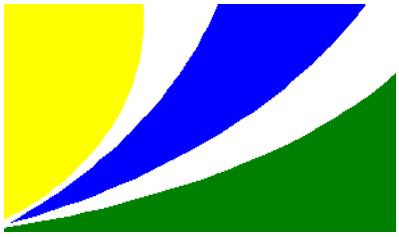

ecoener

4 Impasse des Rossignols
F 85290 Mortagne-sur-Sèvre

« Notre énergie au service de la vôtre »

SOMMAIRE

➔ **INTRODUCTION 5**

1. Historique et avancement 6

1.1 Genèse 6
1.2 Préfiguration et gouvernance 6
1.3 Diagnostic territorial 7
1.4 Analyse de vulnérabilité au changement climatique 7
1.5 Concertation 8
1.6 Stratégie territoriale 11
1.7 Elaboration du plan d'action 11
1.8 Evaluation Environnementale stratégique 12
1.9 Dispositif de suivi & évaluation 12
1.10 Dépôt préalable du PCAET 14
1.11 Communication 15

2. Les objectifs 16

2.1 Les objectifs en supra 16
2.2 Les trajectoires du PCAET de la CCPM 18

➔ **PLAN D'ACTION 2020-2025 ..... 23**

3. Les actions envisagées 23

3.1 Liste des actions du PCAET 23
3.2 Analyse des actions du PCAET 28

➔ **ANNEXES 32**

4. Portefeuille des actions envisageables 32

4.1 Listes génériques 32
4.2 Analyse du portefeuille 37

5. Analyse de l'enquête citoyenne 40

5.1 Profil des réponses 40
5.2 Résumé des thématiques 41
5.3 Mobilité durable 42
5.4 Consommations durables 43
5.5 Energies 44
5.6 Changement climatique 45
5.7 Produits locaux de qualité 46
5.8 Alimentation locale diversifiée 47
5.9 Accessibilité des produits locaux 48
5.10 Implication citoyenne 49

5.11 Participation citoyenne 50
5.12 Profil des actions thématiques 51
5.13 Les priorités exprimées 52

6. Liste des acronymes 53

7. Liste des figures 56

8. Liste des tableaux 56

➔ INTRODUCTION

1. HISTORIQUE ET AVANCEMENT

1.1 GENESE

L'article 188 de la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) impose aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, existant au 1 janvier 2017 et regroupant plus de 20.000 habitants, la mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ainsi donc, par délibération n° 17-028 en date du 22 mars 2017, La Communauté de Communes du Pays de Mortagne (CCPM) a décidé de s'engager dans l'élaboration de son PCAET.

Le PCAET est un projet territorial de développement durable. A la fois stratégique et opérationnel, il se doit de prendre en compte l'ensemble de la problématique « Climat-Air-Energie » autour de plusieurs axes d'actions :

- La sobriété énergétique,
- Le développement des énergies renouvelables,
- La réduction des émissions de GES,
- La qualité de l'air,
- L'adaptation au changement climatique.

Son déroulement est composé des différentes phases suivantes.

1.2 PREFIGURATION ET GOUVERNANCE

La gouvernance du PCAET a pour objet de fixer « qui fait quoi ».

Le référent politique

Le vice-président en charge du Développement Durable sera le référent politique de cette démarche. Il sera appuyé sur les aspects techniques et réglementaires par le chargé de mission Développement Durable.

Le comité de pilotage

Un comité de pilotage interne s'articule autour de deux organes : le Bureau de Communauté et le Conseil de Communauté.

Ce comité veillera également à :

- Emettre des propositions relatives à l'évolution opérationnelle du PCAET (intégration éventuelle de nouveaux chantiers et/ou de nouveaux projets),
- Soumettre des propositions relatives à la mobilisation des habitants et des acteurs locaux dans la dynamique territoriale,
- Porter un regard sur l'évolution du territoire par rapport à la trajectoire définie dans le PCAET,
- Valider notamment les actions significatives avec les budgets afférents.

Le comité technique

Le PCAET sera suivi par un comité technique « PCAET » qui sera créé au sein de la collectivité, associant des membres de la Commission DD. Ponctuellement ce comité technique pourra solliciter contribution et/ou avis , en tant que de besoin, auprès de personnalités qualifiées capables de porter une réflexion sur les nouveaux modèles à développer autour de la transition énergétique, éventuellement avec des membres du Réseau Citoyens Actifs (RCA), de représentants de l'éventuel

futur Conseil de Développement, des acteurs de la société civile, y compris les partenaires extraterritoriaux.

En fonction de l'avancement du PCAET (en phase d'élaboration et en phase d'exécution) , ce comité technique sera mobilisé régulièrement au cours de la mission. Il constituera un organe de réflexion, de proposition et de pré- validation.

Cette instance a pour finalité d'apporter une réflexion sur la démarche territoriale liée au Plan Climat, ses objectifs, ses modalités, ses résultats. Le comité technique aura pour mission :

- d'émettre des propositions relatives à l'évolution de la partie opérationnelle du PCAET (intégration de nouveaux chantiers, nouveaux projets),
- d'émettre des propositions relatives à la mobilisation des habitants et des acteurs locaux dans la dynamique territoriale du PCAET,
- de porter un regard sur l'évolution du territoire par rapport à la trajectoire telle que définie dans le PCAET.

Il ne remplace pas le comité de pilotage qui continuera formellement à prendre les décisions relatives au PCAET.

1.3 DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le diagnostic territorial a **été réalisé en régie** avec un rapport livré en décembre 2018 analysant l'état des lieux suivant :

- Une présentation générale du territoire,
- Une présentation des réseaux de transport et distribution d'électricité et ceux du gaz,
- Une analyse de la consommation énergétique du territoire et de son potentiel de réduction,
- Une analyse de la production énergétique du territoire et de son potentiel de valorisation des ressources renouvelables,
- Une estimation des émissions de GES (BEGES territoire) et de leur potentiel de réduction, avec un focus sur celles des compétences de la collectivité (BEGES compétences),
- Une estimation de la séquestration en carbone et de son potentiel de développement,
- Une évaluation de la qualité de l'air avec une estimation des émissions de polluants atmosphériques et de leur potentiel de réduction, à savoir : les oxydes d'azote (NO_x), les particules PM 10 et PM 2.5, les composés organiques volatiles non méthaniques (COVNM), le dioxyde de soufre (SO_2), l'ammoniac (NH3).

1.4 ANALYSE DE VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette analyse a été élaborée par la société Auxilia et fait l'objet d'un document séparé.

Cf. : « ***Diagnostic de vulnérabilité aux changements climatiques de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne*** » version de février 2019.

1.5 CONCERTATION

Une large concertation avec les acteurs du territoire a été menée (avec l'assistance de la société AUXILIA) en vue de définir à plusieurs reprises la stratégie et les actions possibles, notamment lors de :

- **La Journée Verte du 23 septembre 2018**

Cette première journée verte consacrée au Développement Durable a été notamment l'occasion de présenter, sur le site du Château de la Landebaudière à la Gaubretière, le diagnostic territorial avec notamment les consommations, les gisements d'économie d'énergie et le potentiel de développement des énergies renouvelables.

Ateliers et conférences ont animé cette journée, notamment sur le thème **des énergies, des déchets et de l'alimentation.**

Cette journée a regroupé plus de 500 visiteurs. Y étaient également conviés plusieurs instances ou organes consulaires à savoir l'ADEME, la CA 85, la CCI 85, la CM 85, le Sydev, Trivalis, GrDF, ENEDIS (ex ErDF) et diverses associations (Elise, GAB 85, ADILE 85,..).

- **Une enquête citoyenne numérisée**

Cette enquête en ligne a été menée entre la mi-décembre 2018 et la mi-février 2019, au travers le renseignement d'un formulaire questionnaire s'adressant à différentes thématiques du Développement Durable.

Cette enquête intitulée « ***Ensemble pour la transition du Pays de Mortagne*** » a permis de recueillir plus de 622 réponses et souhaits (analyse détaillée de cette enquête en Annexe).

Il en est ressorti les principaux enjeux et souhaits détaillés ci-après et qui ont été par la suite soumis aux séminaires et ateliers afin d'alimenter les pistes de réflexion.

- **Créer les conditions de mobilité durable pour tous**

#transport en commun #aide à l'achat de vélo électrique #covoiturage entre les communes #créer les conditions de mobilité douce #développer les pistes cyclables #mettre en relation les personnes #bornes véhicules électriques #train-vélo #favoriser la multimodalité #véhicules propres

- **Donner la possibilité d'une consommation alimentaire locale de qualité**

#circuit-courts #cantine bio #commerces de proximité #création d'un magasin de producteur #marché #vente directe #produits locaux #encourager le bio #consommation locale #identification des produits #informer le consommateur #local abordable #accessibilité des produits locaux et de qualité

- **Accompagner les habitants dans la rénovation pour des bâtiments moins consommateurs d'énergie**

#aider à l'expertise #communiquer sur les démarches possibles #aides financières pour isoler #rencontres avec des professionnels #achats groupés #encourager la rénovation #partage d'expérience

- **Préserver l'environnement et donner la possibilité d'accéder à un jardin**

#qualité de l'eau #réduire l'éclairage public nocturne #revalorisation des haies #jardins partagés

- **Accompagner la transition pour une agriculture locale de qualité respectueuse de l'environnement**

#développer le bio #information #culture raisonnée #interdire les pesticides #aides #soutenir les agriculteurs locaux #vente directe #améliorer la qualité de l'air

- **Produire son énergie propre localement**

#méthanisation #éolien #panneaux solaires #accès pour tous #Point Info Energie #énergie verte # #achats groupés #projet citoyens #communication #mise en relation des acteurs #autonomie énergétique #aides financières

- **Une volonté forte d'information et de sensibilisation sur ces thématiques**

#communiquer #plus d'informations #sensibiliser tous les acteurs #rendre publique la synthèse #réunions # #éducation #conseil #formation #prise de conscience

Tableau 1 – CCPM_PCAET_Enquête citoyenne_Thématiques abordées

- **Séminaire « Transition énergétique »**

Ce séminaire « Transition énergétique » organisé le mercredi 22 mai 2019, de 18h30 à 20h30 à l'Espace de la Coulée verte de la Verrie et ayant regroupé environ 70 personnes (dont des élus municipaux, des membres du RCA, des partenaires et de agents de la CCPM), a permis d'identifier les principaux axes de la stratégie territoriale, à savoir :

- L'efficacité énergétique,
- Les énergies renouvelables,
- Les mobilités,
- L'environnement et l'adaptation au changement climatique.

- **Atelier « Transition énergétique »**

Cet atelier « Transition énergétique » organisé le mercredi 26 juin 2019, de 18h30 à 20h30 à l'Espace de la Coulée verte de la Verrie et ayant regroupé environ 60 personnes (dont des élus municipaux, des membres du RCA, des partenaires et de agents de la CCPM), a permis de prédéfinir les principales actions du Plan.

Ces actions ont été, par la suite, priorisées dans le temps par le comité technique selon leur degré de maturité et les moyens exigés pour leur mise en œuvre.

1.6 STRATEGIE TERRITORIALE

Une large concertation avec les acteurs du territoire (avec l'assistance de la société AUXILIA) a permis une élaboration des axes et objectifs stratégiques.

Ces axes et objectifs stratégiques ont été finalisés par le comité technique et validés par le comité de pilotage.

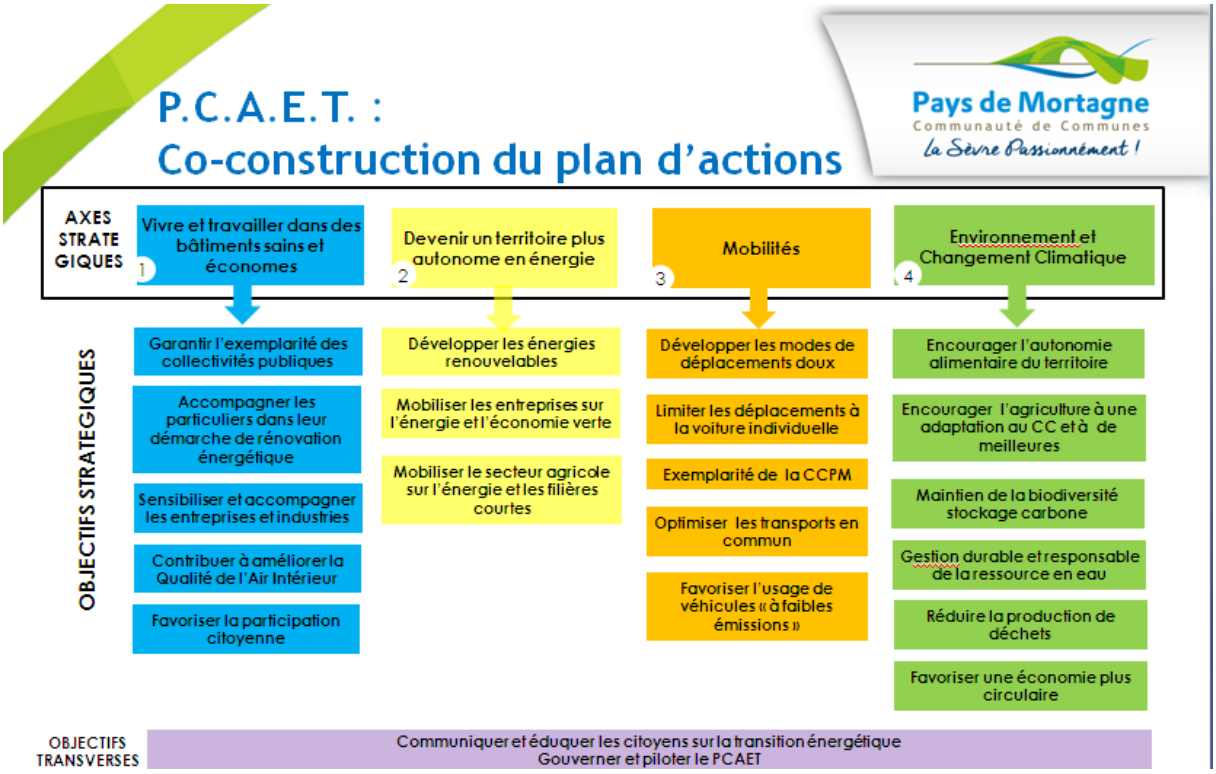

Tableau 2 – CCPM_PCAET_Axes et objectifs stratégiques

1.7 ELABORATION DU PLAN D'ACTION

L'atelier « Transition énergétique » de co-construction tenu dans le cadre de la concertation, a permis d'identifier l'ensemble des actions envisageables constituant ainsi le portefeuille des actions potentielles.

Ces actions ont par la suite été affinées et définies avec l'assistance de la société ECOENER, puis hiérarchisées de concert avec le comité technique et des membres représentatifs du RCA, lors d'une réunion de travail organisée le 13 novembre 2019 dans les locaux du siège de la CCPM.

De ces réflexions et enrichissements, le PCAET 2020-2025 est composé des actions envisagées présentant un niveau de maturité suffisant et requérant des financements en adéquation avec les moyens actuels et connus de la CCPM.

Néanmoins, si au cours de la mise en œuvre du PCAET retenu, des opportunités de développement émergeaient en concomitance avec une ou plusieurs actions envisagées, notamment dans le cadre d'appel à projets, le comité technique pourrait alors puiser dans son stock des actions restées en sommeil afin de les présenter pour validation au comité de pilotage.

1.8 EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

Cette évaluation environnementale stratégique (EES) comprend :

- La réalisation de l'état initial de l'environnement avec ses atouts et ses sensibilités environnementales (en s'inspirant de l'analyse environnementale réalisée dans le cadre de l'élaboration du PLUi),
- Le rapport d'incidences environnementales des actions ou objectifs du PCAET, positives ou négatives, avec pour ces dernières des mesures ERC (d'évitement, de réduction ou de compensation),
- La définition du suivi environnemental.

Cette EES a été menée avec l'assistance de la société ATMOTERRA et fait l'objet d'un document séparé.

1.9 DISPOSITIF DE SUIVI & EVALUATION

La mise en œuvre du PCAET s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue avec les éléments suivants.

1.9.1 LE DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

Ce que dit le décret

Le Décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial précise : « Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional […]. Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. »

Les objectifs recherchés

Le dispositif de suivi et d'évaluation permettra d'assurer que la CCPM garde le cap sur le niveau d'ambition fixé et met en œuvre concrètement le plan d'actions adopté. Il repose sur des instances de suivi et de pilotage mis en place par la CCPM.

Il vise aussi à permettre aux partenaires et autres parties prenantes de s'impliquer dans le suivi et l'évaluation pour éventuellement proposer des améliorations ou des réorientations.

Il vise également à partager les expériences et les résultats, afin d'alimenter une culture énergie-climat et d'étendre la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire sur la durée.

La réussite du PCAET se mesurera à la réduction effective des consommations d'énergie, au développement des énergies renouvelables, à l'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire, et indirectement par la réduction des émissions de GES.

Le dispositif de suivi et d'évaluation est essentiel pour permettre de déterminer l'évolution du territoire et d'adapter au mieux et rapidement les actions à mettre en œuvre.

1.9.2 LE SUIVI

Le suivi du PCAET sera fait de deux façons complémentaires :

- Un état d'avancement synthétique sera produit chaque année. Il s'agira d'assurer le suivi de la mise en œuvre effective des principales actions du plan,
- Un tableau de bord, élaboré sur la base d'indicateurs sera construit pour évaluer l'évolution du territoire en matière d'énergie, de GES, de qualité de l'air. Il aura aussi vocation à quantifier autant que possible les effets induits par ces évolutions (e.g ; 'impact socio-économique des principales actions du Plan…).

Une première batterie d'indicateurs a été identifiée à l'échelle des chantiers opérationnels. Ce travail reste à consolider et enrichir. Il importe en effet de construire des méthodes d'évaluation partagées avec l'ensemble des services de la CCPM afin de produire des données consolidables à plus grande échelle. L'élaboration du tableau de bord territorial sera conduite sous l'égide du chargé de mission du PCAET.

Les indicateurs de suivi

Le dispositif de suivi s'appuiera sur la définition de trois types d'indicateurs, en veillant à retenir des indicateurs parlants en termes de politique publique, compréhensibles pour le grand public, aisément compilables.

- Les indicateurs de réalisation de l'action : correspondant à ce qui est directement engagé ou réalisé. Ils peuvent donc être renseignés au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'action. Par exemple : nombre de dossiers subventionnés, nombre de kilomètres d'itinéraires cyclables jalonnés ou aménagés.
- Les indicateurs de résultats produits : correspondant au résultat de l'action, ils peuvent être calculés ou mesurés à partir d'études et d'enquêtes ponctuelles permettant de mesurer l'évolution des pratiques d'une solution ou d'une infrastructure de mobilité donnée. Par exemple : consommation d'énergie évitée liée à un programme de rénovation, fréquentation d'un aménagement cyclable structurant.
- Les indicateurs d'impacts induits : l'action participe par ailleurs à l'évolution de macro-données, telles que les émissions de gaz à effet de serre ou les consommations d'énergie d'un secteur d'activités. Ils ne sont pas directement liés à l'action, mais cette dernière y contribue.

Les outils pour suivre et rendre compte

Chaque action du PCAET fait l'objet d'un suivi par son pilote en charge de sa mise en œuvre (indicateurs définis dans les fiches action). L'état d'avancement des actions sont remontés annuellement, ou plus fréquemment, par les pilotes d'action, sous la coordination de la mission Développement Durable en charge de la coordination du PCAET.

Un tableau de bord de suivi du PCAET permet de faire un point d'avancement, avec les principaux indicateurs, par orientation et objectif opérationnel.

Le suivi est complété par les dispositifs dédiés, que sont l'inventaire BASEMIS® à l'échelle du territoire. Réévalué tous les 2 ans par Air Pays de la Loire, l'inventaire BASEMIS® permet de suivre pour le territoire l'évolution des consommations et production d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et des émissions de polluants atmosphériques locaux.

1.9.3 L'EVALUATION

L'évaluation est un exercice ponctuel ayant pour objectif de porter un jugement de valeur sur tout ou partie du PCAET à un moment donné. Elle s'intéresse à l'ensemble de la chaine des effets : des réalisations aux résultats (les effets immédiats pour les destinataires directs) et aux impacts (les effets à moyen ou long terme sur les destinataires directs et/ou indirects).

Ainsi l'évaluation peut quant à elle être menée à différent moment dans l'avancement du PCAET.

Suivre des indicateurs, n'est pas évaluer, c'est mesurer des évolutions. Évaluer, c'est apprécier si ces évolutions sont dues au PCAET.

Ces deux notions (suivi et évaluation) sont cependant complémentaires, dans la mesure où le suivi constitue une porte d'entrée de l'évaluation.

L'évaluation fait partie intégrante du pilotage du PCAET, au même titre que le suivi. Elle vise à comprendre, apprécier/juger la valeur du PCAET, expliquer les écarts entre ses effets attendus et ses effets réels, débattre, réorienter et formuler des pistes d'amélioration et aider à la décision. Elle produit des réponses à des questions évaluatives, émet un avis et formule des préconisations.

Par ailleurs, le PCAET fera l'objet d'une **évaluation réglementaire à mi-parcours**, soit trois ans après son adoption.

Au final, elle permet de préparer le terrain pour la suite, sur la base de :

- recommandations opérationnelles,
- une révision éventuelle des priorités et de l'affectation des ressources,
- une confirmation de la stratégie ou si besoin, des préconisations en vue de sa redéfinition.

Vers une évaluation participative ?

Un objectif et enjeu majeur de la stratégie de transition énergétique et écologique portée par le PCAET est de réussir à mobiliser largement les habitants, les partenaires et la société civile. Elle vise à offrir un espace de résonnance et de démultiplication aux initiatives citoyennes.

En amont de l'évaluation au terme du PCAET (2025), une réflexion pourra être engagée pour expérimenter une évaluation davantage pluraliste et participative, en s'appuyant et capitalisant sur la démarche citoyenne engagée par le RCA et/ou par l'éventuel futur Conseil de Développement autour du PCAET, qui pourrait éventuellement aboutir à une démarche de suivi d'une cohorte.

1.10 DEPOT PREALABLE DU PCAET

Le projet de PCAET 2020-2025 composé de 40 actions, a été **approuvé par le Comité de Pilotage lors du Conseil de Communauté du 4 décembre 2019**.

Dès lors, ce projet de PCAET peut donc être soumis aux des Services de l'Etat pour avis avant le dépôt pour son enregistrement, via la plateforme dédiée de l'ADEME : www.territoires-climat.ademe.fr.

1.11 COMMUNICATION

Lors de l'élaboration du PCAET, de nombreuses actions de communication ont été menées, notamment au travers la parution d'articles dans le bulletin intercommunal, mais également lors des événements tenus dans le cadre de la concertation.

Désormais, il s'agit de communiquer et de partager les résultats en faisant du suivi – évaluation un moyen de poursuivre la mobilisation des acteurs et des citoyens, en mettant en place une démarche d'information et de rendre compte à la population des effets de la politique menée.

Au moment du lancement du PCAET après son adoption

Diffuser et partager la stratégie et le programme d'actions du PCAET : Communiquer et accompagner le lancement du PCAET auprès des communes, acteurs et société civile (notamment lors de la période des vœux 2020 et lors de l'édition du bulletin de la Communauté de Communes).

Lors de l'enquête citoyenne, 72 % des répondants ont exprimé le souhait d'être tenus informés des actions du PCAET retenu.

Il est également prévu, au cours du deuxième trimestre 2020, la réalisation d'un film aux fins d'informer l'ensemble des acteurs du territoire sur le contenu et les ambitions du PCAET de la CCPM.

Tout au long de la mise en œuvre

L'objectif est de rendre compte de l'avancement du PCAET au travers des outils de communication de la CCPM et ceux éventuels des communes, ainsi que lors du temps fort de partage du PCAET qu'est la Journée Verte avec une périodicité bisannuelle.

Ce rendez-vous régulier est l'occasion pour aborder avec les acteurs locaux les avancées et les questionnements liés à la feuille de route de la transition énergétique et de l'adaptation. Il permettra en particulier de mettre en avant les indicateurs d'avancement et de restituer les enseignements des évaluations à mi parcours et au terme du PCAET.

Outre ce temps fort, des temps de partage des expériences et des résultats seront régulièrement prévus, avec les communes (élus et agents), les partenaires et les acteurs du territoire.

Dans un souci d'exemplarité et d'efficience de ses services publics, la CCPM focalisera son attention sur la gestion de son patrimoine et sur l'intégration des enjeux Climat – Air – Énergie dans toutes ses politiques publiques.

Les objectifs territoriaux ambitieux de la transition énergétique ne pourront être atteints que si l'ensemble des acteurs se mobilise : communes, entreprises et habitants. Le rôle de la sensibilisation est prépondérant pour permettre aux initiatives d'émerger sur le territoire. La CCPM se doit d'accompagner techniquement et/ou financièrement les porteurs de projets de transition, d'innover dans ses partenariats et d'expérimenter des process ou des technologies.

Atteindre les objectifs du PCAET requiert la mise en œuvre d'actions issues de la sphère publique et de la sphère privée en synergie. L'implication de tous les acteurs et la dynamique territoriale constituent des conditions sine qua non de la réussite de la transition énergétique et écologique.

2. LES OBJECTIFS

2.1 LES OBJECTIFS EN SUPRA

2.1.1 LES OBJECTIFS GENERAUX D'UN PCAET

Conformément au décret n° 2016 – 849 du 28 juin2016 relatif au Plan Climat – Air – Énergie Territorial, le PCAET de la CCPM doit fixer des objectifs chiffrés en matière :

- de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'usage massif des énergies fossiles,
- d'efficacité énergétique au travers d'un mix énergétique équilibré et réaliste,
- d'économie et de maîtrise de l'énergie,
- de réduction des émissions de polluants atmosphériques,
- de production d'énergies renouvelables et de valorisation des potentiels d'énergie de récupération,
- d'évolution coordonnée des réseaux énergétiques,
- de productions biosourcées,
- de renforcement du stockage du carbone,
- ainsi que des objectifs d'adaptation aux changements climatiques.

2.1.2 SRCAE DES PAYS DE LA LOIRE

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) des Pays de la Loire a été approuvé par le Conseil Régional le 24 février 2014 puis adopté par le Préfet de Région le 18 avril 2014.

Ce document constitue donc, à partir de 2014, la feuille de route de la transition énergétique et climatique pour les Pays de la Loire, avec notamment à l'horizon 2020 :

- Une réduction des consommations de 17% par rapport au niveau de 2008 et de 23% par rapport au scénario tendanciel (considérant un accroissement de la population ligérienne de 9% à la même échéance),
- Une stabilisation des émissions de GES à leur niveau de 1990, soit une baisse de 23% des émissions par habitants (7,2 $t_{eq}CO_2$/habitant en 2020 contre 9,4 en 1990),
- Une production des énergies renouvelables pour une couverture de 21% des consommations finales d'énergie.

Par ailleurs, Le *Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires* (SRADDET) issu de la loi NOTRe du 7 août 2015, devrait, en ce qui concerne la Région des Pays de la Loire, être approuvé vers la fin 2020. Le bilan à mi-parcours sera donc l'occasion d'éventuellement compléter ou corriger les actions programmées dans le PCAET 2020-2025 de la CCPM.

2.1.3 LES POTENTIALITES ET GISEMENTS DE LA CCPM

Le tableau ci-après montre en comparaison les différents objectifs en supra et les potentialités du territoire de la CCPM.

	Objectifs d'amélioration (%)	Europe	Nationaux			Régionaux (SRCAE)		CCPM			
		Paquet Energie Climat (3x20) en 2008	PPI de 2009	TEPCV en 2015	GIEC Facteur 4						
	Horizon (année)	*2020*	*2020*	*2030*	*2050*	*2020*	*2050*	*2020*	*2030*	*2040*	*2050*
EE	Réduction consommation énergie finale (scénario tendanciel)	-20,0	-20,0	-20,0		-23,0	-47,0	-3,0	-15,2	-24,2	-41,1
	dont réduction consommations énergie fossile (scénario tendanciel)							-2,5	-8,7	-16,8	-43,2
GES	Réduction émissions GES (ref 1990)	-20,0	-20,0	-40,0	-50,0	tab. vs 1990					
	Réduction émissions GES totales (ref 2008)					-16,0	N.D.	-10,6	-14,2	-18,7	-31,7
	Réduction émissions GES par habitant (ref 2008)							-19,0	-28,3	-36,5	-49,6
ER	Production ER dans consommation EF	20,0	23,0	32,0		21,0	55,0	11,6	20,8	33,4	82,3

Tableau 3 – Comparatif des différents objectifs (source : CCPM)

Comparativement au SRCAE des Pays de la Loire et concernant la CCPM :

- L'objectif de réduction des consommations à l'horizon 2050 de 47 % par rapport aux besoins tendanciels devrait être légèrement inférieur d'environ 10%,
- L'objectif de réduction des émissions GES en 2020 de 16% par rapport à 2008 ne devrait être obtenu qu'aux alentours de 2035, mais la réduction pondérée à la population sera en concordance,
- L'objectif de production d'énergie renouvelable devant couvrir **20 % des besoins en 2020**, ne pourra être atteint. Néanmoins celui de 55% escompté pour 2050, devra être obtenu dès 2045.

L'ambition de tendre vers un Territoire à Energie Positive (TEPOS)

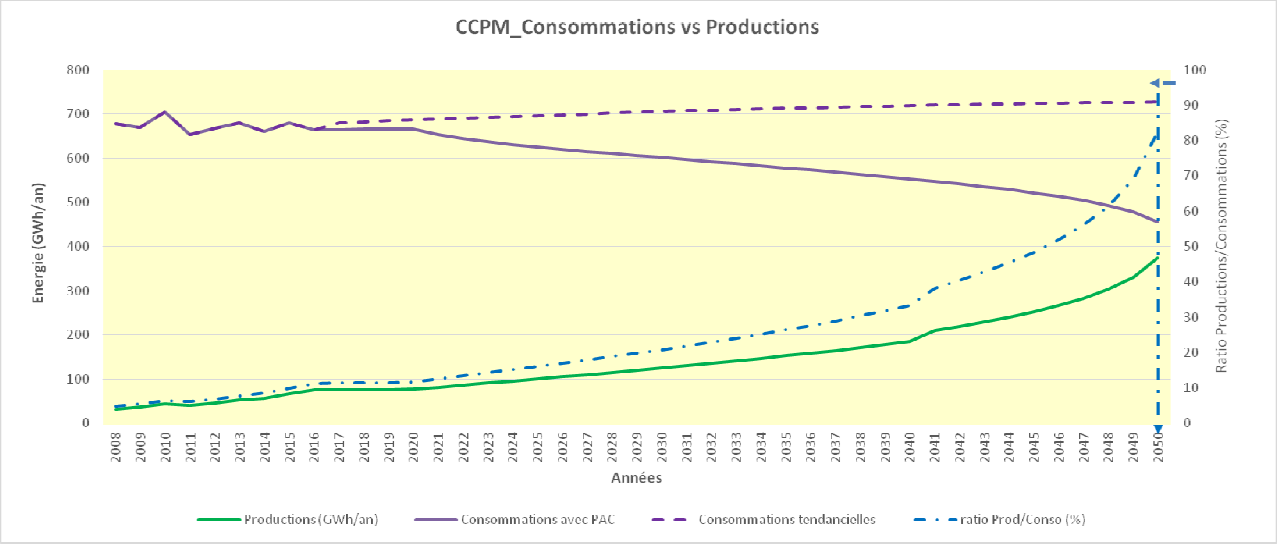

Figure 1 –CCPM_PCAET_Consommations vs Productions_ Prévisions tendancielles (source : CCPM)

Le profil des consommations a été complémenté de celles électriques nécessaires à la production de chaleur issue des pompes à chaleur (à savoir 27,6 GWh_{el} électriques consommés pour 77,2 GWh_{th} thermiques produits).
La production d'énergie renouvelable en comparaison de la consommation territoriale devrait atteindre 21% en 2030, 33% en 2040 et 82,3% à l'horizon 2050.

2.2 LES TRAJECTOIRES DU PCAET DE LA CCPM

A travers son Plan Climat Air Energie Territorial, la CCPM souhaite répondre aux enjeux énergie-climat, pour contribuer aux objectifs nationaux et régionaux en exploitant au mieux les atouts et les potentiels de son territoire.

2.2.1 OBJECTIFS EN MATIERE DE MAITRISE DE L'ENERGIE

Les trajectoires ont été détaillées, aux horizons 2030, 2040 et 2050, en objectifs de réduction de consommations énergétiques du territoire par secteur.

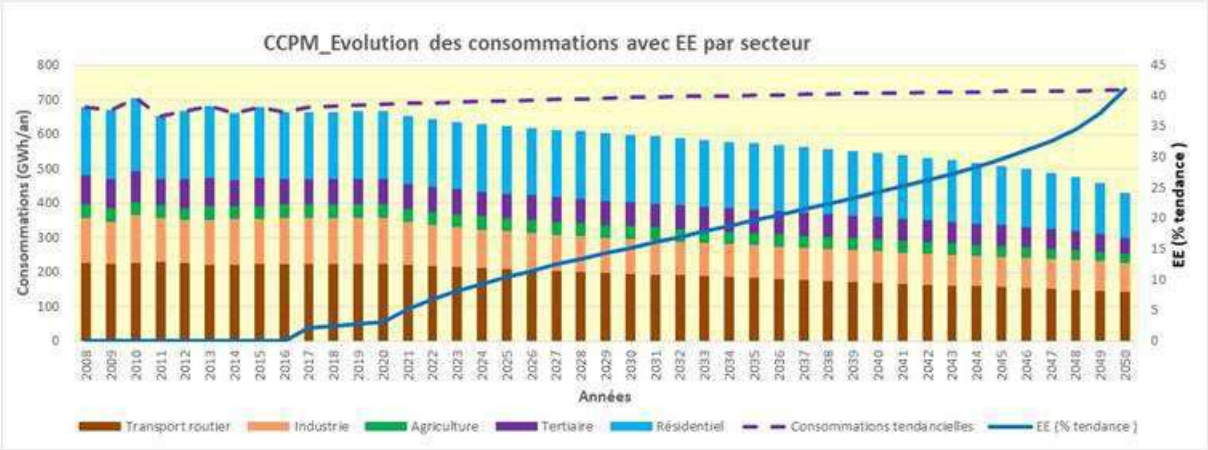

Figure 2 – Prévision tendancielle des consommations sectorielles (source : CCPM)

En 2050, l'économie entre le scénario tendanciel et celui du PCAET avec des actions EE sera de **41%.**

Trajectoire à l'horizon 2025

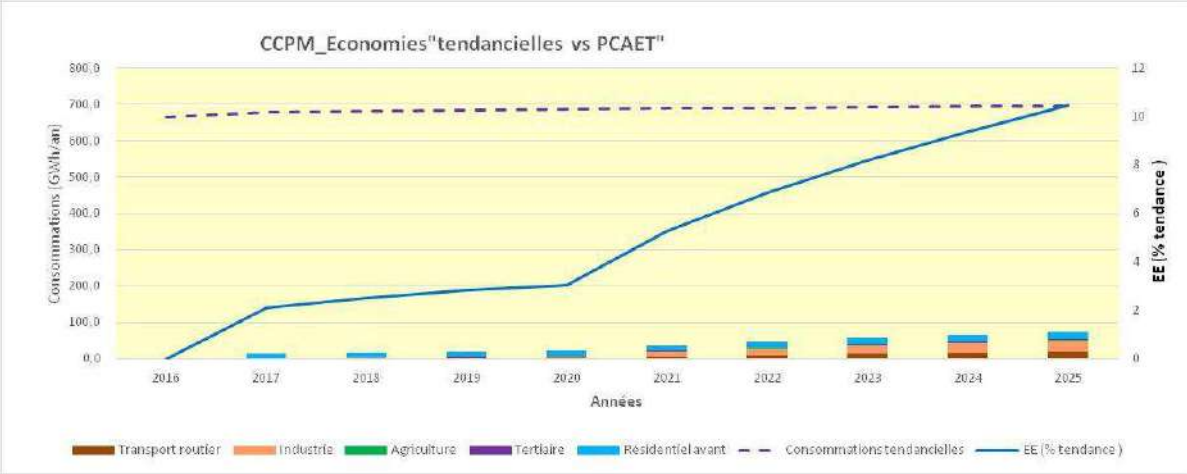

Figure 3 – Prévision des économies d'énergie en 2025 (source : EcoEner)

A l'horizon 2025, la consommation tendancielle (sans PCAET) devrait progresser de 664 GWh à 696 GWh (+ 4,8% vs 2016). Les objectifs globaux du PCAET sur la même période devraient afficher une réduction des consommations de 10,5% (et de 15,2 % en 2030) soit un gain de 73 GWh, principalement sur le résidentiel (-19 GWh), l'industrie (-30 GWh) et le transport (-19 GWh).

Au total la réduction la consommation moyenne par habitant par an à l'horizon 2030 par rapport à 2016 serait de 13% en 2025 et de 19% en 2030.

2.2.2 OBJECTIFS EN MATIERE DE PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

Les trajectoires ont été détaillées, aux horizons 2030, 2040 et 2050, en objectifs de développement des énergies renouvelables par filière.

En fonction des gisements mobilisables des différentes ressources renouvelables et d'un déploiement progressif des équipements de production, la courbe suivante présente l'évolution des énergies produites.

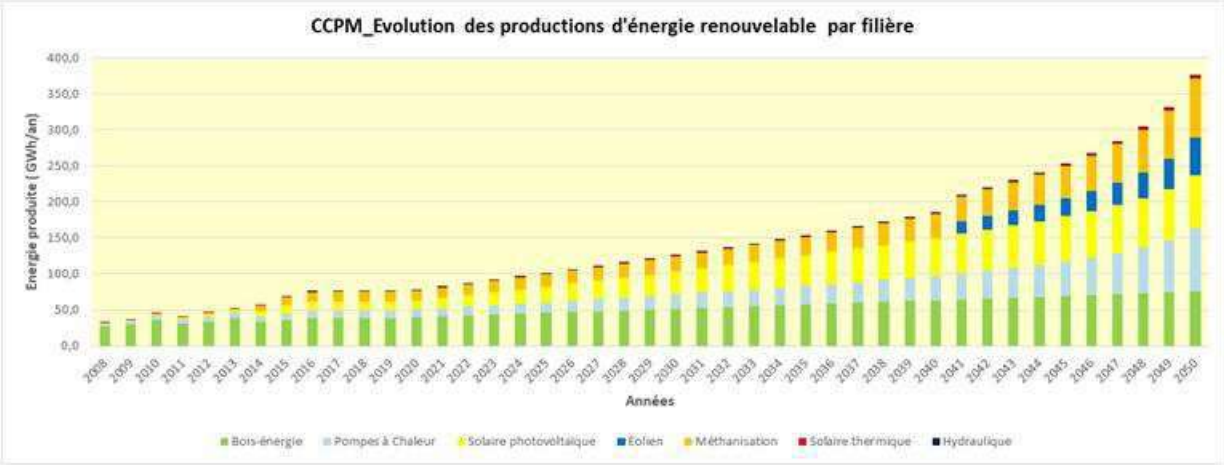

Figure 4 – Projection des productions d'énergie renouvelable (source : CCPM)

La production en 2016 a été de 76 GWh (soit une couverture de 11,3% des besoins). Elle devra évoluer vers 375 GWh en 2050 et assurera ainsi 82,3% des besoins projetés.

Trajectoire à l'horizon 2025

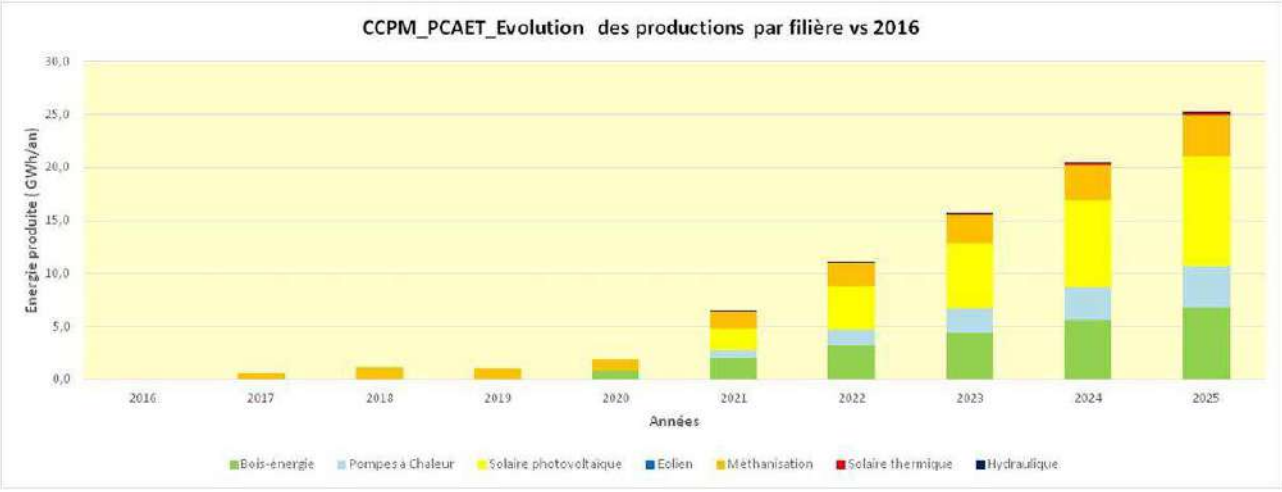

Figure 5 – Projection des productions d'énergie renouvelable en 2025

En misant dans un premier temps, principalement sur le développement de 4 filières priorisées, la CCPM vise un accroissement de 25 GWh de production d'EnR dans le mix énergétique territorial à l'horizon 2025/2026 (soit + 33,4% vs 2016) : + 10,3 GWh sur la filière solaire PV, + 6,8 GWh sur celle du bois énergie, + 4,0 GWh sur celle de la Pompes à Chaleur et + 4,0 GWh sur celle de la méthanisation).

2.2.3 OBJECTIFS DE REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Le bilan des émissions de GES hors biomasse pour le territoire de la CCPM s'élève en 2016 à 259 kt_{eq} CO_2, soit une moyenne de **9,0 t_{eq} CO_2 par habitant et par an,** dont 4,7 t_{eq} CO_2 émises par le secteur agricole (soit 4,3 hors secteur agricole). Sur cette même année, les émissions sur la Région des Pays de la Loire ont été **8,3** t_{eq} CO_2 par habitant et par an, dont 2,8 t_{eq} CO_2 émises par le secteur agricole (soit 5,5 hors secteur agricole).

Sur la période 2008-2016, avec une base 100 en 2008, les émissions GES territoriales ont au global baissé de 10%. Néanmoins si on tient compte de l'évolution des besoins liés à celle de la population, cette baisse unitaire (exprimée en $t_{eq}CO_2$/habitant) a diminué de 15%, soit environ - 2%/an.

Le taux de décarbonation (ratio émissions GES/Energies consommées avec une base 1 en 2008) a été au global de 8%, avec aucune amélioration pour l'agriculture, une faible amélioration pour le transport (0,8%), 18% pour l'industrie, 20% pour le tertiaire et 25%pour le résidentiel.

Les prévisions des émissions de GES

A partir des consommations constatées depuis 2008 jusqu'en 2016, avec les projections de réduction des consommations d'énergie par vecteurs associés au facteur d'émissivité, les courbes d'évolution sont les suivantes

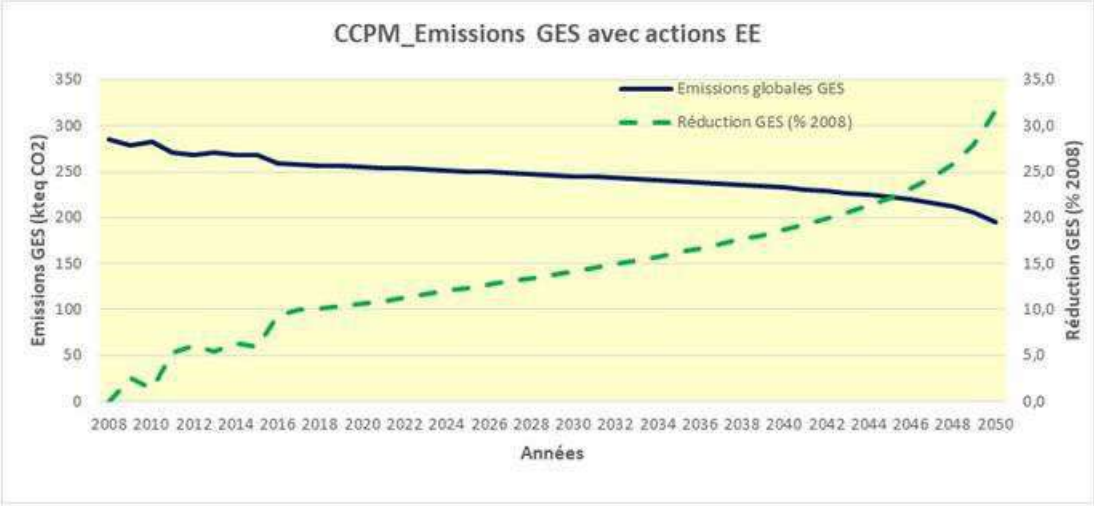

Figure 6 – Prévision tendancielle des émissions GES (source : CCPM)

La traduction en termes d'évolution des émissions de gaz à effet de serre du scénario retenu a également été réalisée. L'ensemble des actions entreprises, dans le cadre de la réduction des consommations et la substitution des énergies fossiles, devrait aboutir à une réduction de 13 % des émissions globales de GES et de 26 % des émissions moyennes par habitant et par an, sur le territoire, à l'horizon 2025 par rapport à 2008, soit environ – 1,5%/an.

2.2.4 OBJECTIFS EN MATIERE D'EVOLUTION COORDONNEE DES RESEAUX ENERGETIQUES

La CCPM approfondira les partenariats engagés avec les gestionnaires de réseaux afin d'optimiser leur coordination sur son territoire, notamment en abordant avec les « gaziers » comme avec les « électriciens » les discussions autour de la création de réseaux intelligents.

Dans un premier temps, le développement concerté de la production décentralisée d'électricité à partir de ressources renouvelables (solaire PV, cogénération avec biogaz, éolien,..) nécessitera une concertation préalable et régulière avec les opérateurs de réseaux électriques (transport et/ou distribution) pour étendre les réseaux de raccordement et en accroître les capacités d'injection.

2.2.5 DEVELOPPEMENT DE RESEAUX DE CHALEUR VERTE

Par ailleurs, la CCPM s'engagera dans une étude de faisabilité de réseaux de chaleur verte, voire de **mini-réseaux verts**, notamment sur les zones requérant des besoins de chaleur soutenus (e.g. les maisons de retraite, piscine, établissements de santé ou scolaires), et disposant de ressources renouvelables prioritairement à proximité (biogaz, bois énergie, etc.).

2.2.6 OBJECTIFS DE RENFORCEMENT DU STOCKAGE CARBONE

Compte tenu de la forte présence de terres agricoles, notamment de prairies, le territoire à de bonnes capacités de stockage de carbone avec un ratio moyen de 78,4 tC/ha lui conférant une qualification de **stockage élevé** (selon Gis Sol).

L'UTCF (Utilisation des Terres, leur Changement et la Forêt) représente, en 2016, un puits de 10 kt de CO_2 sur le territoire de la CCPM. Cette valeur résulte de l'addition d'un puits forestier de 14 kt de CO_2, diminué des émissions de 4 kt de CO_2 dues aux défrichements, aux changements d'occupation des sols et à la récolte de bois.

La variation de stock de 0,9 kt de CO_2 /an est principalement due à l'accroissement forestier et à celui des haies.

De même le stockage de carbone du territoire est à mettre en perspective avec les émissions GES car il ne représente que 7% des émissions GES des activités agricoles (ces dernières représentant environ 53% des émissions totales de GES).

Considérant que les émissions (dues à la récolte de bois, aux défrichements et aux changements d'utilisation des sols) constatées entre 2008 et 2016 d'environ – 4 kteq CO_2 /an devraient se poursuivre sur la période 2020-2025, et que l'augmentation les absorptions (dues à l'accroissement forestiers et des haies) constatée de 1,0 kteq CO_2/an devrait se maintenir, le puits de carbone devrait avoisiner en 2025 une capacité de 19 kt de CO_2 (vs 10 kt de CO_2 en 2016).

Afin de maintenir, voire d'augmenter ces capacités de stockage carbone, la CCPM, dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal vise à une réduction de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers, et entend préserver les terres agricoles et les espaces naturels.

Complémentairement le PCAET introduit des actions ciblant la promotion des meilleures pratiques agricoles afin de réduire les émissions de GES tout en augmentant les capacités de stockage de carbone, en préservant les prairies permanentes, milieux humides et surfaces boisées.

2.2.7 OBJECTIFS DE REDUCTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS

Comparativement à la région des Pays de la Loire, les émissions de polluants en 2016 pondérées au nombre d'habitants font ressortir des efforts à réduire les PM10, les COVnm et le NH3.

Le diagnostic fait ressorti des évolutions différenciées entre 2005 et 2016 selon les polluants el les secteurs les plus émetteurs :

- Pour le **CO** (avec globalement une baisse moyenne de 3%/an) **, le résidentiel**, issu principalement du **chauffage au bois**,
- Pour les **COVnm** (avec globalement une baisse moyenne de 2%/an), **l'industrie et le tertiaire** avec le **recours aux solvants** (la partie agricole étant majoritairement affectée par les sols non cultivables comme les bois & forêts),
- Pour le **NH3** (avec globalement une stagnation) **, l'agriculture** avec l'usage **d'engrais azoté** et la gestion **des déjections animales,**
- Pour les **NOx** (avec globalement une baisse moyenne de 3,5%/an)**, le transport et l'agriculture** issus des **carburants** pour les véhicules et le machinisme agricole,
- Pour **le SO2** (avec globalement une baisse moyenne de 5%/an)**, le résidentiel**, puis l'industrie et le tertiaire par le recours à **des produits pétroliers** pour la production de chaleur,

- Pour les **PM2,5** (avec globalement une baisse moyenne de 1,5%/an), le secteur **résidentiel** par le recours **au bois et aux produits pétroliers**, et pour ces derniers leur usage dans les autres secteurs (hormis le tertiaire),
- Pour les **PM10** (avec globalement une baisse moyenne de 0,5%/an), l'agriculture avec des émissions liées au travail des sols et par le recours **aux produits pétroliers** pour le machinisme agricole. Le changement des pratiques culturales est à accompagner pour en diminuer les émissions.

Les évolutions ont été analysées avec une base 100 en 2005, afin de pouvoir les comparer à celles des objectifs du PREPA (Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques). **Globalement les réductions constatées sur le territoire respectent les objectifs du PREPA.**

Ces réductions devraient se poursuivre dans les années suivantes, avec jusqu'en 2030 des baisses annuelles possiblement inférieures à celles constatées entre 2005 et 2016, de part notamment **les effets bénéfiques indirects des actions** menées sur le territoire

En effet, la maîtrise de l'énergie, y compris les changements de pratiques agricoles avec les réductions des consommations d'énergie fossile (par substitution avec des vecteurs énergétiques moins carbonés) en association avec des équipements moins énergivores et plus performants environnementalement (moteurs thermiques, générateurs de chaleur,..) ont indéniablement des répercussions sur la réduction des émissions de particules polluantes affectant la santé des habitants du territoire.

2.2.8 OBJECTIFS EN MATIERE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'objectif qui sous-tend la stratégie d'adaptation du territoire au changement climatique est bien de concilier le développement du territoire et sa résilience, ainsi que celle de ses habitants et activités.

A partir des éléments du diagnostic, la stratégie d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération repose sur les enjeux fondamentaux qui touchent les secteurs les plus vulnérables du territoire au regard des évolutions climatiques attendues :

- préserver la ressource en eau tant au plan quantitatif que qualitatif
- préserver les écosystèmes naturels et semi naturels (zones humides, milieux aquatiques, …) ainsi que les continuités écologiques nécessaires à la recharge des nappes en eau de qualité
- intégrer les enjeux d'adaptation aux risques naturels et à leur évolution liée au changement climatique dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et dans les opérations d'aménagement
- améliorer la connaissance des risques pour réduire l'exposition des personnes et des activités aux impacts du changement climatique et aux pollutions

Ces enjeux sont interdépendants. Il existe en effet des synergies entre la ressource en eau et les écosystèmes naturels, ou encore entre ces derniers et la réduction de l'exposition de la population aux aléas

2.2.1 AUTRES OBJECTIFS SOUS-JACENTS

S'engager dans la démarche d'élaboration d'un PCAET fait également échos à des préoccupations locales, notamment :

- la nécessité d'une bonne gestion financière du patrimoine et des services rendus par les collectivités aux habitants, en intégrant la question du coût globalement à la hausse des énergies (pétrole, gaz, électricité…),
- la volonté d'agir pour redonner du pouvoir d'achat aux habitants et acteurs du territoire, concernés par la question de la hausse du coût des charges du logement (chauffage, électricité, etc.), ou des déplacements (carburants),
- la volonté de participer au développement d'emplois dans le domaine de l'environnement sur le territoire (dans le secteur du bâtiment, l'agriculture, le domaine des éco-activités, etc.).

➔ PLAN D'ACTION 2020-2025

3. LES ACTIONS ENVISAGEES

Dans le cadre du PCAET 2020-2025, les actions envisagées concernent les nouvelles proposées et celles initialement engagées par la CCPM qu'il convient de conforter et de poursuivre.

3.1 LISTE DES ACTIONS DU PCAET

3.1.1 AXE ECONOMIE ENERGETIQUE

N° action	Intitulé de l'action	Type action	Pilotage	Partenaire(s)	Statut:	Livraison : - TCT (2019-2020) - CT (2021-2022) - MT (2023-2025) - LT (2026-2030) -TLT (2031-2050)	Délai de réalisation (mois)	Cible(s)	Avancement (%):
Axe 1: Efficacité énergétique									
	Objectif 1.1 : Exemplarité des collectivités publiques								
1.1.1	Patrimoine communal des communes: Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux	Etude	CCPM (service DD)	ADEME, Sydev	Action engagée	TCT (2019-2020)	12	Elus; Agents; Habitants	5
1.1.2	Optimisation des consommations énergétiques pour les besoins de la piscine intercommunale	Réalisation	CCPM (service DD)	ADEME, Sydev	Action proposée	CT (2021-2022)	24	Agents; Habitants; Scolaires	0
1.1.3	Optimisation des consommations énergétiques pour les bâtiments publics dévolus au Développement Economique	Réalisation	CCPM (service DE)	ADEME, Sydev	Action proposée	MT (2023-2025)	36	Elus; Agents;	0
1.1.5	Animer un réseau intercommunal de référents " énergie" afin de mutualiser des outils ou actions (ex: label " Territoires Villes et Villages Etoilés")	Réalisation	CCPM (service DD)	ADEME, Sydev, ANPCEN	Action proposée	TCT (2019-2020)	12	Elus; Agents; Habitants	0
1.1.6	Sensibiliser et former les élus (notamment les nouveaux) et services de la CCPM et des communes	Etude	CCPM (service DD)	Communes ADEME, Région	Action proposée	TCT (2019-2020)	24	Elus; Agents;	0
	Objectif 1.2 : Accompagnement des particuliers dans leur rénovation énergétique								
1.2.1	Etude pré-opérationnelle pour mise en place ultérieure PTREH et OPAH	Etude	CCPM (service AU)	CD85 (ANAH),DDTM , Sydev	Action engagée	TCT (2019-2020)	12	Elus; Agents;	5
1.2.2	Mettre en place une plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de l'Habitat (PTREH)	Accompagnement	CCPM (service AU)	Région, Sydev	Action proposée	CT (2021-2022)	60	Habitants; ;	0
1.2.3	Mettre en oeuvre une nouvelle OPAH 2020-2024	Accompagnement	CCPM (service AU)	CD85 (ANAH), DDTM	Action engagée	CT (2021-2022)	60	Bailleurs sociaux; Habitants;	5
1.2.5	Soutien aux primo-accédants achetant un logement ancien et entreprenant des travaux de performance énergétique_Ecopass & passeport accessibilité	Accompagnement	CCPM (service AU)	CD 85	Action proposée	CT (2021-2022)	60	Habitants; ;	0
	Objectif 1.3 : Accompagner les entreprises et les industries								
1.3.3	Groupement d'acteurs aux profils ou préoccupations énergétiques similaires (achats, services,..)	Accompagnement	CCPM (service DE)	ADEME	Action proposée	TCT (2019-2020)	18	Responsables d'entreprise; Commerçants & artisans;	0
	Objectif 1.4 : Contribuer à améliorer la qualité de l'air								
1.4.1	Sensibiliser à l'exposition au radon	Accompagnement	CCPM (service DD)	ADEME, CPIE,CEREMA, ARS, ASN..	Action engagée	TCT (2019-2020)	12	Scolaires; Habitants;	33
	Objectif 1.5 : Favoriser la participation citoyenne								
1.5.1	Organiser un évènement Développement Durable	Communication	CCPM (service DD)	Communes, partenaires, grand public	Action proposée	TCT (2019-2020)	12	Habitants; Responsables d'entreprise; Commerçants &	0
1.5.2	Accompagner le Réseau Citoyens Actifs	Accompagnement	CCPM (service DD)	Communes, autres partenaires	Action proposée	TCT (2019-2020)	48	Habitants; ;	0
1.5.4	Adhésion aux plateformes d'échanges et associations spécifiques	Communication	CCPM (service DD)	Air PdL, EC PdL, CLER, ATEE, ORACE,..	Action proposée	TCT (2019-2020)	12	Responsables de service; Responsables d'entreprise;	0

3.1.2 AXE ENERGIE RENOUVELABLE

N° action	Intitulé de l'action	Type d'action	Porteur	Partenaires	Statut :	Horizon : - TCT (2019-2020) - CT (2021-2022) - MT (2023-2025) - LT (2026-2030) -TLT (2031-2050)	Délai de réalisation (mois)	Cible(s)	Avancement (%)
Axe 2: Energies renouvelables									
	Objectif 2.1 : Développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire								
2.1.1	Favoriser l'usage du bioGNV pour les véhicules	Réalisation	CCPM (service DD)	CD 85, GRDF, Sydev, LEADER	Action engagée	TCT (2019-2020)	12	Elus; Agents; Habitants	80
2.1.2	Bâtiment intercommunal de la CCPM: Développer les énergies renouvelables_Générateur PV en autoconsommation	Réalisation	CCPM (service DD)	Etat; CDC; Région PdL; CD 85;Sydev	Action engagée	TCT (2019-2020)	6	Elus; Agents; Habitants	85
2.1.3	Patrimoine intercommunal : Développement PV sur nouveau garage du service de collecte des déchets	Réalisation	CCPM (service DD)	Etat; CDC; Région PdL; CCPM	Action engagée	CT (2021-2022)	18	Elus; Agents; Habitants	5
2.1.4	Patrimoine intercommunal : Développement EnR sur Piscine du Trition_Générateur PV en autoconsommation	Réalisation	CCPM (service DD)	Etat; CDC; Région PdL	Action proposée	MT (2023-2025)	18	Agents; Habitants; Scolaires	0
2.1.6	Accompagnement pour la création d'une filière locale Bois-Energie (action sur l'offre)	Accompagnement	CCPM (service DD)	Communes, CA 85, agriculteurs, SCIC Bois Energie Local, Relais Bois-Energie 85 (FD CUMA 85), CPIE, CIVAM, CRPF, DRAAF	Action proposée	CT (2021-2022)	24	Elus; Agriculteurs; Habitants	0
2.1.7	Promouvoir et développer les approches participatives à la production d'énergie renouvelable	Accompagnement	CCPM (service DD)	Communes, spécialistes de l'investissement participatif, associations locales EC-PDL,	Action engagée	TCT (2019-2020)	18	Elus; Habitants;	25
	Objectif 2.2 : Mobiliser les entreprises sur l'énergie et l'économie verte								
	Objectif 2.3 : Mobiliser le secteur agricole sur l'énergie et les filières courtes								
2.3.2	Accompagner les agriculteurs dans des projets de méthanisation agricole (action sur l'offre)	Accompagnement	CCPM (service DD)	ADEME, Région, CA 85, ...	Action engagée	CT (2021-2022)	24	Agriculteurs; ;	75

3.1.3 AXE MOBILITE

N° action	Intitulé de l'action	Type d'action	Porteur	Partenaires	Statut :	Horizon : - TCT (2019-2020) - CT (2021-2022) - MT (2023-2025) - LT (2026-2030) -TLT (2031-2050)	Délai de réalisation (mois)	Cible(s)	Avancement (%)
Axe 3 : Mobilités									
	Objectif 3.1 : Développer les modes de déplacements doux								
3.1.4	Favoriser le développement des espaces de coworking	Accompagnement	CCPM (service DE)	DREAL, CD 85	Action engagée	CT (2021-2022)	36	Commerçants & artisans; Responsables d'entreprise;	50
	Objectif 3.2 : Limiter les usages de la voiture individuelle								
3.2.1	Soutenir, développer et pérenniser les dispositifs de transport à la demande	Accompagnement	CCPM (service DD)	Communes, MSA, CLIC du Haut-Bocage, associations et volontaires	Action proposée	MT (2023-2025)	24	Habitants; ;	0
3.2.2	Favoriser les pratiques de covoiturage ou d'autopartage	Accompagnement	CCPM (service DE)	ADEME, CD 85, Clem' mobilité	Action engagée	TCT (2019-2020)	18	Responsables d'entreprise; Habitants;	20

3.1.4 AXE ENVIRONNEMENT & CC

N° action	Intitulé de l'action	Type d'action	Porteur	Partenaires	Statut :	Horizon : - TCT (2019-2020) - CT (2021-2022) - MT (2023-2025) - LT (2026-2030) -TLT (2031-2050)	Délai de réalisation (mois)	Cible(s)	Avancement (%)
Axe 4: Environnement & CC									
	Objectif 4.1 : Favoriser une alimentation locale de qualité								
4.1.1	Promotion de la production locale avec vente directe en circuit court (action sur l'offre)	Communication	CCPM (service DD)	Communes, LEADER,CD 85, CA 85, CIVAM, GAB 85	Action engagée	TCT (2019-2020)	18	Habitants; ;	80
4.1.2	Promouvoir et soutenir le développement des filières courtes, notamment dans la restauration collective par la mise en place d'un PAT (Plan Alimentaire Territorial)	Accompagnement	CCPM (service DD)	Communes, LEADER,CD 85, CA 85, CIVAM, GAB 85	Action engagée	TCT (2019-2020)	18	Agriculteurs; Habitants; Scolaires	75
4.1.3	Promouvoir la production locale auprès du grand public (action sur la demande diffuse)	Communication	CCPM (service DD)	Communes, LEADER,CD 85, CA 85, CIVAM, GAB 85	Action engagée	TCT (2019-2020)	24	Habitants; Scolaires; Agriculteurs	10
	Objectif 4.2 : Encourager l'agriculture à une adaptation au CC et à de meilleures pratiques								
4.2.1	Promouvoir les meilleures pratiques agronomiques	Formation	CCPM (service DD)	LEADER, CA 85, GAB 85, CIVAM (GRAPEA)	Action proposée	CT (2021-2022)	18	Agriculteurs; ;	0
	Objectif 4.3 : Maintien de la biodiversité et du stockage carbone								
4.3.2	Préserver la biodiversité en luttant contre les espèces invasives (frelons asiatiques, RAE)	Accompagnement	CCPM (service DD)	EPTB Sèvre Nantaise, Polleniz, prestataires GDON	Action engagée	TCT (2019-2020)	36	Habitants; Agriculteurs;	17
4.3.3	Maintenir les puits de carbone naturels	Accompagnement	CCPM (service AU)	CD 85, CA 85, CIVAM, GAB 85, ONF, communes	Action engagée	CT (2021-2022)	18	Agriculteurs; Elus; Agents	75
	Objectif 4.4 : Gestion responsable et durable de la ressource en eau								
4.4.1	Sensibiliser aux bons usages de l'eau et optimiser les usages de la ressource	Accompagnement	CCPM (service DD)	Vendée Eau	Action engagée	TCT (2019-2020)	24	Elus; Agents;	50
4.4.3	Schéma directeur et zonage des eaux pluviales	Etude	CCPM (service AU)	Communes	Action engagée	TCT (2019-2020)	12	Opérateurs de réseau; Elus; Agents	10
4.4.4	Reconquête de la qualité de l'eau (GEMAPI)	Accompagnement	CCPM (service DD)	EPTB Sèvre Nantaise, Communes	Action proposée	TCT (2019-2020)	48	Opérateurs de réseau; Elus; Agents	0
	Objectif 4.5 : Réduire la production de déchets								
4.5.2	Tarification incitative pour la collecte et le recyclage des déchets (OM, emballages, déchetteries)	Réalisation	CCPM (service CD)	ADEME, Trivalis,	Action proposée	MT (2023-2025)	18	Habitants; Responsables de service;	0
4.5.3	Déploiement du compostage collectif	Réalisation	CCPM (service CD)	Trivalis, Communes	Action engagée	CT (2021-2022)	24	Habitants; Agents;	10
4.5.4	Création et animation d'un défi "Famille zéro déchet"	Accompagnement	CCPM (service CD)	ADEME, Trivalis, RCA	Action proposée	MT (2023-2025)	24	Habitants; Scolaires;	0
4.5.5	Lutte contre le gaspillage alimentaire diffus	Accompagnement	CCPM (service DD)	Trivalis, CA 85,CPIE, RCA, CLCV	Action proposée	CT (2021-2022)	24	Scolaires; Agents;	0
	Objectif 4.6 : Favoriser une économie plus circulaire								
4.6.1	Initier et développer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale	Accompagnement	CCPM (service DE)	ADEME, CD85, CCI 85, Trivalis	Action engagée	CT (2021-2022)	36	Responsables d'entreprise; Commerçants & artisans;	20
4.6.2	Evaluer les gisements et potentiels de valorisation en circularité	Etude	CCPM (service DE)	CD85, CCI 85, Trivalis	Action engagée	TCT (2019-2020)	36	Responsables d'entreprise; Commerçants & artisans;	40
4.6.3	Mise en place d'une matériauthèque	Accompagnement	CCPM (service DE)	Région, CD 85, Les chantiers du réemploi, DIRECCTE 85	Action engagée	CT (2021-2022)	24	Responsables d'entreprise; Commerçants & artisans;	5

3.2 ANALYSE DES ACTIONS DU PCAET

3.2.1 REPARTITION DES ACTIONS PAR AXE

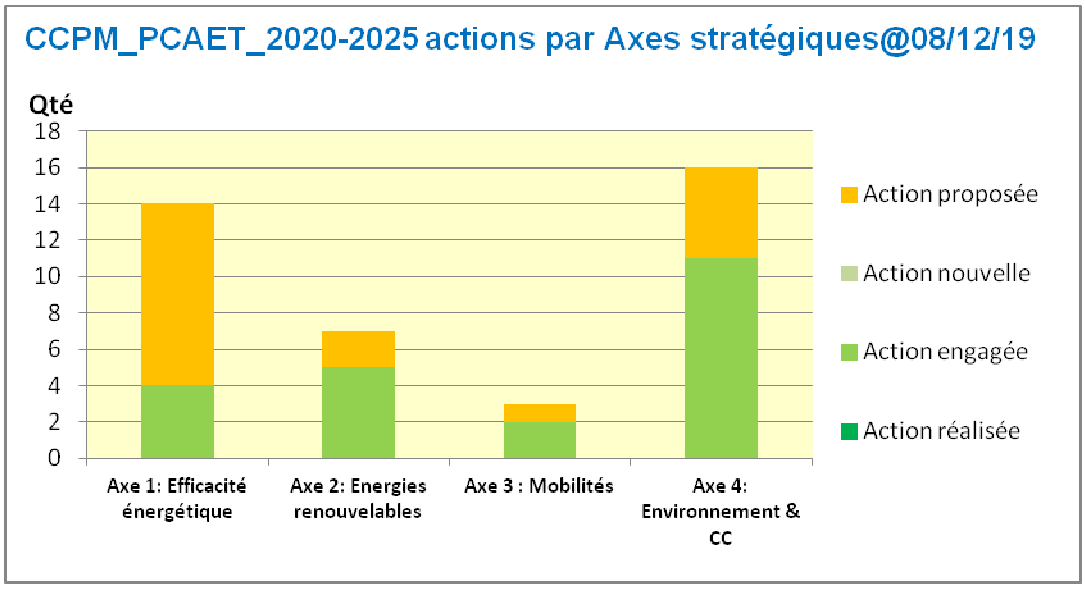

Figure 7 – CCPM_PCAET_2020-2025_Actions par axe stratégique

Le plan est majoritairement composé d'actions visant l'environnement (avec cette compétence originelle de la CCPM), puis l'efficacité énergétique. La thématique des mobilités étant nouvelle pour la collectivité, les actions à court terme y sont les moins prégnantes.

3.2.2 DOMAINES THEMATIQUES ADRESSES

La figure ci-dessous représente les différents domaines adressés du PCAET 2020-2025 envisagé par la CCPM.

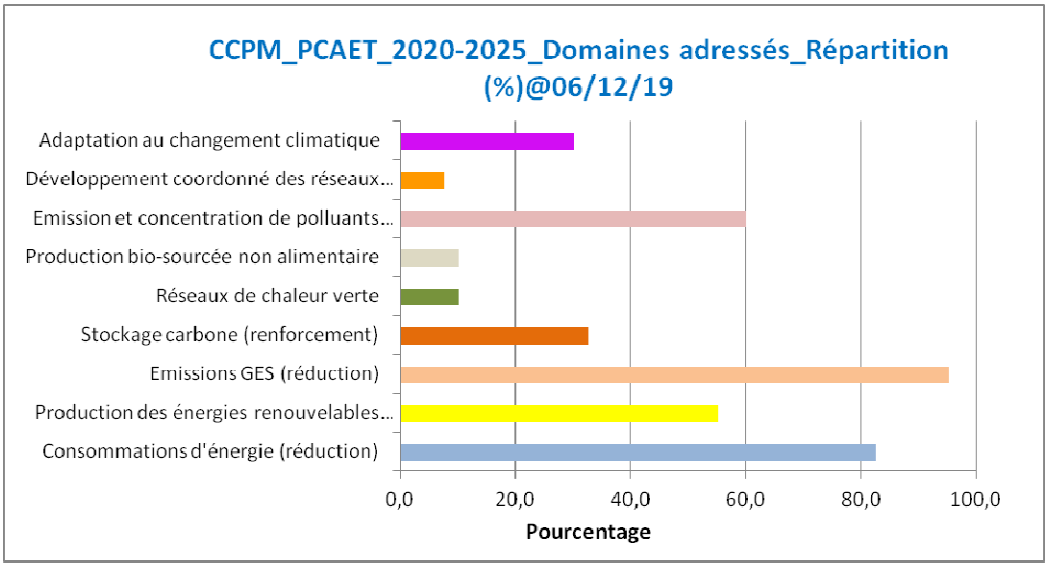

Figure 8 – CCPM_PCAET_2020-2025_Domaines adressés

Le programme retenu sur cette première période 2020-2025 s'adresse préférentiellement aux économies d'énergie, à la production d'énergies renouvelables et par conséquence à la réduction des émissions de GES.

3.2.3 MORPHOLOGIE DES ACTIONS

La figure ci-après montre les différents types d'action composant le PCAET envisagé.

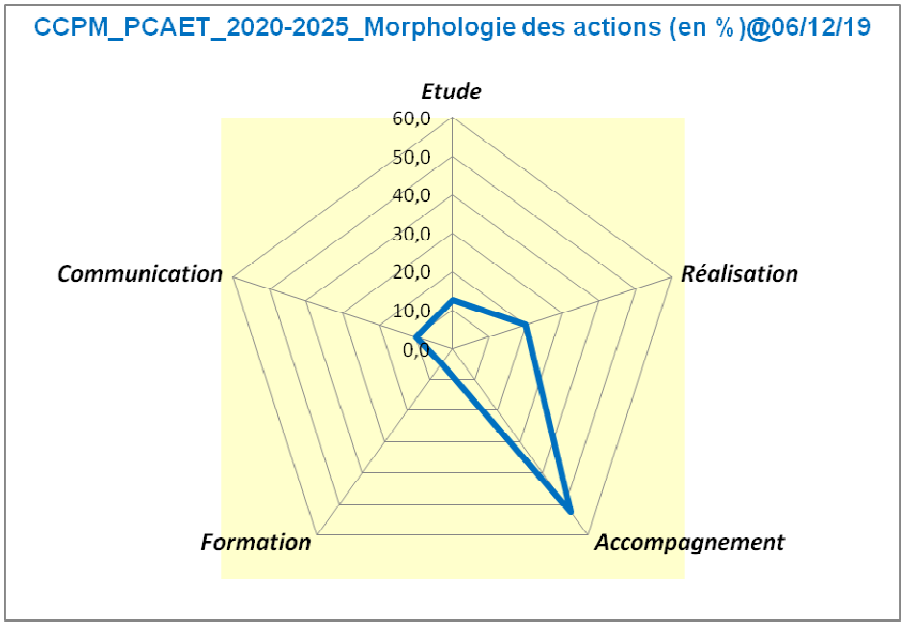

Figure 9 – CCPM_PCAET_2020-2025_Morphologie des actions

Plus de 50 % des actions sont des actions d'accompagnement, pour lesquelles la CCPM apporte son soutien afin d'en faciliter leur concrétisation. En second lieu, 20% des actions concernent des opérations de réalisation visant à montrer l'exemplarité de la Collectivité.

3.2.4 CIBLES VISEES PAR LE PCAET

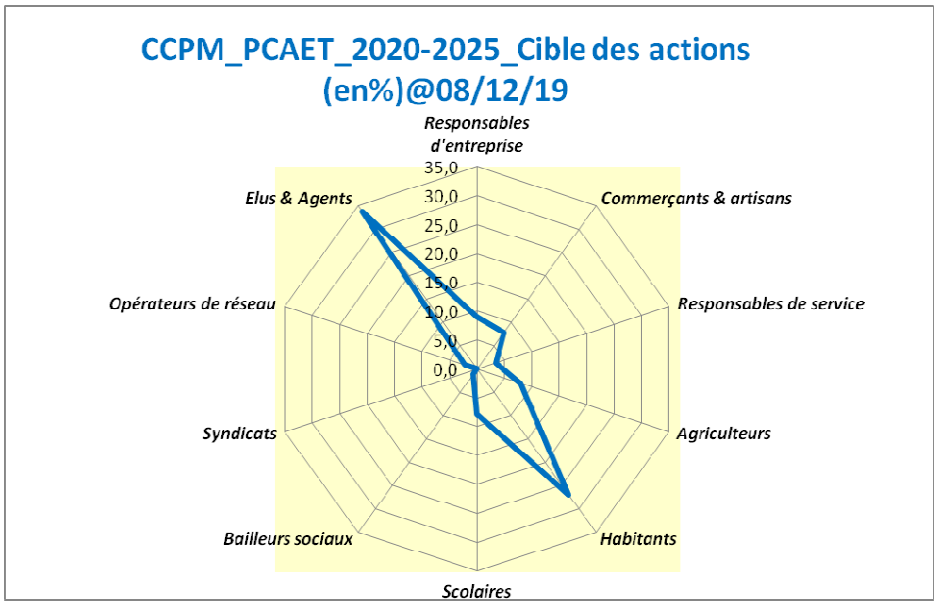

Figure 10 – CCPM_PCAET_2020-2025_Cibles des actions

Les cibles visées concernent principalement les élus et agents de la Collectivité (environ un tiers), puis la population (plus du quart) et les acteurs privés de la société civile.

3.2.5 PORTAGE INTERNE DU PCAET

La répartition du portage interne du PCAET par les services de la CCPM est la suivante :

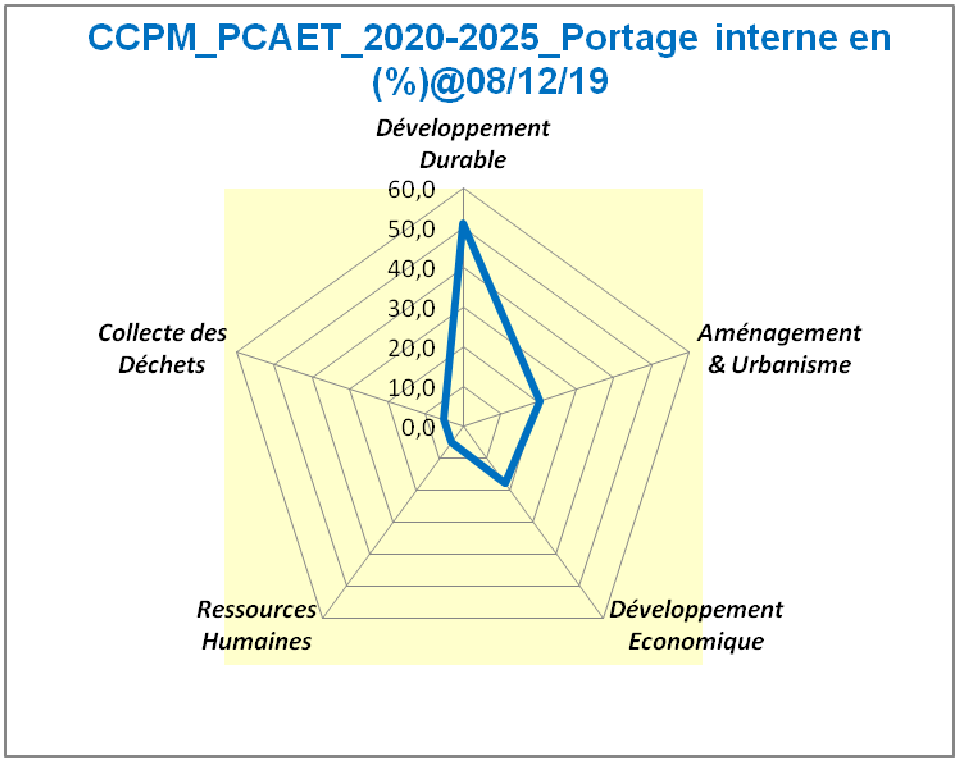

Figure 11 – CCPM_PCAET_2020-2025_Portage interne

On notera que la grande majorité (environ 55%) des actions est portée en interne par le service « Développement Durable », conférant ainsi la légitimité de ce service à être le pilote du PCAET.

3.2.6 ESTIMATIONS BUDGETAIRES

Les incidences budgétaires des actions nouvelles proposées sur la première période de 6 ans pour le PCAET 2020-2025 ont été estimées en montant brut (i.e. sans tenir compte de subventions éventuelles) et par pôle budgétaire.

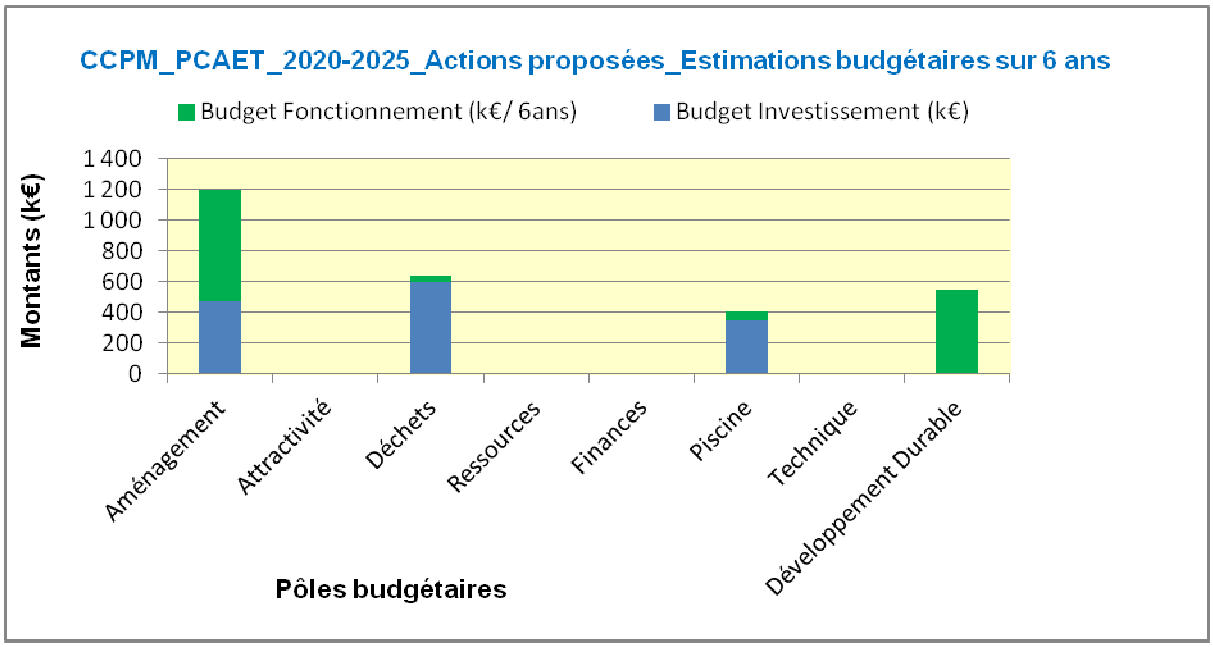

Figure 12 – CCPM_PCAET_2020-2025_Estimations budgétaires

Les budgets d'investissement sont dévolus à des actions de réalisation notamment sur le poste Déchets (acquisition d'équipements pour la tarification des emballages et déchets hors OM), puis sur le poste Aménagement (travaux de réfection des bâtiments dévolus au Développement Economique, ce dernier étant rattaché à ce poste) et enfin sur la piscine (travaux de remplacement d'équipements énergétiques sur cet ouvrage).

En ce qui concerne les budgets de fonctionnement, celui du pôle « Aménagements » est marqué par les besoins de la mise en œuvre de la PTREH et celle de l'OPAH, ainsi que ceux nécessaires aux subventions et soutiens pour les opérations de rénovation énergétique.

➔ ANNEXES

4. PORTEFEUILLE DES ACTIONS ENVISAGEABLES

4.1 LISTES GENERIQUES

4.1.1 AXE ECONOMIE ENERGETIQUE _LISTE GENERIQUE DES ACTIONS

N° action	Intitulé de l'action	Type action	Pilotage	Partenaire(s)	Statut:	Livraison : - TCT (2019-2020) - CT (2021-2022) - MT (2023-2025) - LT (2026-2030) -TLT (2031-2050)	Délai de réalisation (mois)	Avancement (%):
Axe 1: Efficacité énergétique								
	Objectif 1.1 : Exemplarité des collectivités publiques							
1.1.1	Patrimoine communal des communes: Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux	Etude	CCPM (service DD)	ADEME, Sydev	Action engagée	TCT (2019-2020)	12	5
1.1.2	Optimisation des consommations énergétiques pour les besoins de la piscine intercommunale	Réalisation	CCPM (service DD)	ADEME, Sydev	Action proposée	CT (2021-2022)	24	0
1.1.3	Optimisation des consommations énergétiques pour les bâtiments publics dévolus au Développement Economique	Réalisation	CCPM (service DE)	ADEME, Sydev	Action proposée	MT (2023-2025)	36	0
1.1.4	Exemplarité des zones d'activités économiques communautaires	Réalisation	CCPM (service DE)	Sydev	Action à définir	CT (2021-2022)	24	0
1.1.5	Animer un réseau intercommunal de référents " énergie" afin de mutualiser des outils ou actions (ex: label " Territoires Villes et Villages Etoilés")	Réalisation	CCPM (service DD)	ADEME, Sydev, ANPCEN	Action proposée	TCT (2019-2020)	12	0
1.1.6	Sensibiliser et former les élus (notamment les nouveaux) et services de la CCPM et des communes	Etude	CCPM (service DD)	Communes ADEME, Région	Action proposée	TCT (2019-2020)	24	0
	Objectif 1.2 : Accompagnement des particuliers dans leur rénovation énergétique							
1.2.1	Etude pré-opérationnelle pour mise en place ultérieure PTREH et OPAH	Etude	CCPM (service AU)	CD85 (ANAH),DDTM , Sydev	Action engagée	TCT (2019-2020)	12	5
1.2.2	Mettre en place une plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de l'Habitat (PTREH)	Accompagnement	CCPM (service AU)	Région, Sydev	Action proposée	CT (2021-2022)	60	0
1.2.3	Mettre en oeuvre une nouvelle OPAH 2020-2024	Accompagnement	CCPM (service AU)	CD85 (ANAH), DDTM	Action engagée	CT (2021-2022)	60	5
1.2.4	Soutenir via des subventions "Habitat-Energie" les travaux d'isolation des particuliers	Accompagnement	CCPM (service AU)	ADEME, Région	Action suspectée	MT (2023-2025)	36	0
1.2.5	Soutien aux primo-accédants achetant un logement ancien et entreprenant des travaux de performance énergétique_Ecopass & passeport accessibilité	Accompagnement	CCPM (service AU)	CD 85	Action proposée	CT (2021-2022)	60	0
1.2.6	Inciter à la construction ou la rénovation de logements locatifs sociaux publics HPE (à haute performance énergétique)	Accompagnement	CCPM (service AU)	Bailleurs sociaux	Action suspectée	MT (2023-2025)	36	0
1.2.7	Accompagner la montée en compétence de la filière locale "bâtiment" pour la rénovation énergétique et la construction performante	Formation	CCPM (service AU)	CAPEB, FFB, ADEME, Région	Action à définir	CT (2021-2022)	24	0
1.2.8	Inciter les ménages à passer à l'action : Lancement d'une campagne de thermographie	Communication	CCPM (service AU)	ADEME	Action à définir	MT (2023-2025)	18	0
1.2.9	Orienter systématiquement les maîtres d'ouvrages "professionnels" vers les structures de conseil énergie aux moments clés de l'investissement immobilier	Communication	CCPM (service AU)	Communes, ADILE, notaires, banques, ...	Action à définir	MT (2023-2025)	18	0
1.2.10	Adaptation de pavillons témoins HPE séniors en perte d'autonomie en vue de leur maintien à domicile	Accompagnement	CCPM (service RH)	Communes, CD 85...	Action suspectée	MT (2023-2025)	48	0
1.2.11	PLUi : Intégrer lors de sa révison le renforcement les objectifs" énergie-climat" avec les orientations du SRADDET	Etude	CCPM (service AU)	DREAL, DDTM 85, CD 85	Action à définir	MT (2023-2025)	24	0
	Objectif 1.3 : Accompagner les entreprises et les industries							
1.3.1	Sensibiliser et fédérer des industries pionnières	Accompagnement	CCPM (service DE)	CCI, ADEME, PRI (ORACE,..), CNAM,	Action à définir	CT (2021-2022)	18	0
1.3.2	Sensibiliser et fédérer des entreprises pionnières	Accompagnement	CCPM (service DE)	CMA, ADEME, PRI (ORACE,..)	Action à définir	CT (2021-2022)	18	0
1.3.3	Groupement d'acteurs aux profils ou préoccupations énergétiques similaires (achats, services,..)	Accompagnement	CCPM (service DE)	ADEME	Action proposée	TCT (2019-2020)	18	0
	Objectif 1.4 : Contribuer à améliorer la qualité de l'air							
1.4.1	Sensibiliser à l'exposition au radon	Accompagnement	CCPM (service DD)	ADEME, CPIE,CEREMA, ARS,	Action engagée	TCT (2019-2020)	12	33
1.4.2	Sensibiliser aux bons usages des produits d'entretien	Communication	CCPM (service DD)	TRIVALIS, CLCV	Action à définir	CT (2021-2022)	24	0
	Objectif 1.5 : Favoriser la participation citoyenne							
1.5.1	Organiser un évènement Développement Durable	Communication	CCPM (service DD)	Communes, partenaires, grand public	Action proposée	TCT (2019-2020)	12	0
1.5.2	Accompagner le Réseau Citoyens Actifs	Accompagnement	CCPM (service DD)	Communes, autres partenaires	Action proposée	TCT (2019-2020)	48	0
1.5.3	Défi "classes à énergie positive"	Communication	CCPM (service DD)	Sydev, Elise, Energies Citoyennes, RCA	Action à définir	MT (2023-2025)	48	0
1.5.4	Adhésion aux plateformes d'échanges et associations spécifiques	Communication	CCPM (service DD)	Air PdL, EC PdL, CLER, ATEE, ORACE,..	Action proposée	TCT (2019-2020)	12	0

4.1.2 AXE ENERGIE RENOUVELABLE _LISTE GENERIQUE DES ACTIONS

N° action	Intitulé de l'action	Type d'action	Porteur	Partenaires	Statut :	Horizon : - TCT (2019-2020) - CT (2021-2022) - MT (2023-2025) - LT (2026-2030) -TLT (2031-2050)	Délai de réalisation (mois)	Commentaires	Avancement (%)
Axe 2: Energies renouvelables									
	Objectif 2.1 : Développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire								
2.1.1	Favoriser l'usage du bioGNV pour les véhicules	Réalisation	CCPM (service DD)	CD 85, GRDF, Sydev, LEADER	Action engagée	TCT (2019-2020)	12	B	80
2.1.2	Bâtiment intercommunal de la CCPM: Développer les énergies renouvelables_Générateur PV en autoconsommation	Réalisation	CCPM (service DD)	Etat; CDC; Région PdL; CD 85;Sydev	Action engagée	TCT (2019-2020)	6	B	85
2.1.3	Patrimoine intercommunal : Développement PV sur nouveau garage du service de collecte des déchets	Réalisation	CCPM (service DD)	Etat; CDC; Région PdL; CCPM	Action engagée	CT (2021-2022)	18	B	5
2.1.4	Patrimoine intercommunal : Développement EnR sur Piscine du Trition_Générateur PV en autoconsommation	Réalisation	CCPM (service DD)	Etat; CDC; Région PdL	Action proposée	MT (2023-2025)	18	A	0
2.1.5	Développement de réseaux de chaleur verte (biomasse, biogaz) pour les principaux bâtiments énergivores (EPHAD, maisons de santé...)	Etude	CCPM (service DD)	Communes, SYDEV	Action suspectée	LT (2026-2030)	36	B	0
2.1.6	Accompagnement pour la création d'une filière locale Bois-Energie (action sur l'offre)	Accompagnement	CCPM (service DD)	Communes, CA 85, agriculteurs, SCIC Bois Energie Local, Relais Bois-Energie 85 (FD CUMA 85), CPIE,	Action proposée	CT (2021-2022)	24	B	0
2.1.7	Promouvoir et développer les approches participatives à la production d'énergie renouvelable	Accompagnement	CCPM (service DD)	Communes, spécialistes de l'investissement participatif, associations locales EC-PDL, Elise,	Action engagée	TCT (2019-2020)	18	B	25
2.1.8	Accompagner le développement de la filière méthanisation (action sur la demande)	Accompagnement	CCPM (service DD)	CA 85, GRDF, Sydev, Agribiométhane	Action à définir	MT (2023-2025)	36	B	0
2.1.9	Soutenir le développement du solaire photovoltaïque et thermique sur des ouvrages tertiaires	Accompagnement	CCPM (service DD)	ADEME, Région, Sydev	Action suspectée	MT (2023-2025)	36	B	0
2.1.10	Faire émerger et accompagner 1 à 2 projets photovoltaïques au sol	Accompagnement	CCPM (service DD)	DREAL, communes (Chanverrie, Mortagne..), EC-PDL, Sydev	Action suspectée	MT (2023-2025)	48	B	0
2.1.11	Communication pour le développement des EnR sur le résidentiel (action sur la demande)	Communication	CCPM (service DD)	ADILE, communes, CM85, CAPEB, FFB, artisans RGE	Action à définir	MT (2023-2025)	48	H	0
	Objectif 2.2 : Mobiliser les entreprises sur l'énergie et l'économie verte								
2.2.1	Promouvoir et faciliter la création d'éco-activités sur un écosite territorial	Réalisation	CCPM (service DE)	CCI, CMA, Club des Entreprises, ADEME, Région	Action suspectée	LT (2026-2030)	36	P	0
2.2.2	Accompagner les entreprises pour développer les énergies renouvelables	Accompagnement	CCPM (service DE)	CCI, Le challenge mortagnais, ADEME, Région; ORACE (PRI Cholet)	Action à définir	CT (2021-2022)	24	P	0
	Objectif 2.3 : Mobiliser le secteur agricole sur l'énergie et les filières courtes								
2.3.1	Accompagner les agriculteurs pour améliorer les performances énergétiques (Production et Consommation) de leurs exploitations	Accompagnement	CCPM (service DD)	Région, ADEME, CA85, GAB 85, CIVAM	Action suspectée	MT (2023-2025)	36	A	0
2.3.2	Accompagner les agriculteurs dans des projets de méthanisation agricole (action sur l'offre)	Accompagnement	CCPM (service DD)	ADEME, Région, CA 85, ...	Action engagée	CT (2021-2022)	24	A	75

4.1.3 AXE MOBILITES _LISTE GENERIQUE DES ACTIONS

N° action	Intitulé de l'action	Type d'action	Porteur	Partenaires	Statut :	Horizon : - TCT (2019-2020) - CT (2021-2022) - MT (2023-2025) - LT (2026-2030) -TLT (2031-2050)	Délai de réalisation (mois)	Commentaires	Avancement (%)
Axe 3 : Mobilités									
	Objectif 3.1 : Développer les modes de déplacements doux								
3.1.1	Elaborer un schéma directeur des déplacements actifs	Etude	CCPM (service DD)	ADEME, CEREMA, CD 85, communes	Action suspectée	CT (2021-2022)	36	Budget	0
3.1.2	Accompagner les communes pour le développement de liaisons douces et de voirie partagée en centre-bourg	Accompagnement	CCPM (service DD)	CD 85, communes	Action suspectée	MT (2023-2025)	24	Budget	0
3.1.3	Sensibiliser et former les élus et agents aux nouvelles mobilités	Formation	CCPM (service DD)	CD 85, ADEME, Sydev, communes	Action à définir	CT (2021-2022)	24	Budget	0
3.1.4	Favoriser le développement des espaces de coworking	Accompagnement	CCPM (service DE)	DREAL, CD 85	Action engagée	CT (2021-2022)	36	Coût	50
	Objectif 3.2 : Limiter les usages de la voiture individuelle								
3.2.1	Soutenir, développer et pérenniser les dispositifs de transport à la demande	Accompagnement	CCPM (service DD)	Communes, MSA, CLIC du Haut-Bocage, associations et volontaires	Action proposée	MT (2023-2025)	24	Habitants	0
3.2.2	Favoriser les pratiques de covoiturage ou d'autopartage	Accompagnement	CCPM (service DE)	ADEME, CD 85, Clem' mobilité	Action engagée	TCT (2019-2020)	18	Réseaux	20
3.2.3	Coordonner la création de nouvelles aires de covoiturage	Réalisation	CCPM (service DD)	CD 85, communes	Action suspectée	MT (2023-2025)	18	Budget	0
3.2.4	Mener une campagne de covoiturage à destination des salariés sur le parcours "Herbiers / Mortagne-sur-Sèvre /Cholet"	Communication	CCPM (service DE)	CD 85, ADEME, CA Cholet, CCPH	Action suspectée	MT (2023-2025)	18	Temps	0
3.2.5	Accompagner les entreprises "non obligées" dans l'élaboration de leur PME	Accompagnement	CCPM (service DE)	ADEME, CD 85	Action suspectée	MT (2023-2025)	36	Réseaux	0
	Objectif 3.3 : Etre exemplaire dans les déplacements internes à la CCPM								
3.3.1	Mettre en place un Plan de Déplacement Administration commun CCPM	Etude	CCPM (service DD)	Communes	Action suspectée	MT (2023-2025)	24	Budget	0
3.3.2	Former à l'éco-conduite des agents de la CCPM	Formation	CCPM (service CD)	Communes	Action à définir	CT (2021-2022)	18	Agents	0
3.3.3	Acquisition de véhicules et/ou de nouveaux moyens de déplacement à faible émission	Réalisation	CCPM (service DD)	ADEME, Leader	Action à définir	CT (2021-2022)	36	Budget	0
3.3.4	Développer au sein de la CCPM le télétravail total ou partiel	Réalisation	CCPM (service RH)	Maison des Communes 85	Action suspectée	MT (2023-2025)	24	Budget	0
	Objectif 3.4 : Optimiser les transports en commun								
3.4.1	Imaginer des transports scolaires doux pour les courtes distances (cyclobus, pédibus,..)	Etude	CCPM (service DD)	ADEME, communes, parents d'élève	Action à définir	CT (2021-2022)	24	Budget	0
3.4.2	Soutenir le projet d'ouverture de la ligne voyageurs entre Les Herbiers et Cholet	Etude	CCPM (service DD)	Pays du Bocage Vendéen (SCOT), Région, SNCF, CA	Action suspectée	LT (2026-2030)	48	Coût	0
3.4.3	Intensifier les bus avec des horaires fixes entre les Herbiers / Mortagne-sur-Sèvre /Cholet	Accompagnement	CCPM (service DD)	CD 85, ADEME, CA Cholet, CCPH,	Action suspectée	MT (2023-2025)	18	Coût	0
	Objectif 3.5 : Favoriser l'usage des véhicules à faibles émissions								
3.5.1	Inciter les opérateurs de location en vue de la promotion de location incitative de véhicules à motorisation alternative (électrique, biogaz, biocarburants, hydrgène, hybrides..)	Accompagnement	CCPM (service DD)	ADEME, CD 85, CCI 85, loueurs	Action suspectée	MT (2023-2025)	24	Réseaux	0
3.5.2	Favoriser l'usage du vélo	Accompagnement	CCPM (service DD)	ADEME, CD 85, loueurs	Action suspectée	MT (2023-2025)	36	Habitants	0

4.1.4 AXE ENVIRONNEMENT & CC _LISTE GENERIQUE DES ACTIONS

N° action	Intitulé de l'action	Type d'action	Porteur	Partenaires	Statut :	Horizon : - TCT (2019-2020) - CT (2021-2022) - MT (2023-2025) - LT (2026-2030) -TLT (2031-2050)	Délai de réalisation (mois)	Chiffrage	Avancement (%)
Axe 4: Environnement & CC									
	Objectif 4.1 : Favoriser une alimentation locale de qualité								
4.1.1	Promotion de la production locale avec vente directe en circuit court (action sur l'offre)	Communication	CCPM (service DD)	Communes, LEADER,CD 85, CA 85, CIVAM, GAB 85	Action engagée	TCT (2019-2020)	18	H	80
4.1.2	Promouvoir et soutenir le développement des filières courtes, notamment dans la restauration collective par la mise en place d'un PAT (Plan Alimentaire Territorial)	Accompagnement	CCPM (service DD)	Communes, LEADER,CD 85, CA 85, CIVAM, GAB 85	Action engagée	TCT (2019-2020)	18	A	75
4.1.3	Promouvoir la production locale auprès du grand public (action sur la demande diffuse)	Communication	CCPM (service DD)	Communes, LEADER,CD 85, CA 85, CIVAM, GAB 85	Action engagée	TCT (2019-2020)	24	H	10
	Objectif 4.2 : Encourager l'agriculture à une adaptation au CC et à de meilleures pratiques								
4.2.1	Promouvoir les meilleures pratiques agronomiques	Formation	CCPM (service DD)	LEADER, CA 85, GAB 85, CIVAM (GRAPEA)	Action proposée	CT (2021-2022)	18	A	0
4.2.2	Accompagner l'installation ou la reconversion d'exploitations développant des pratiques vertueuses	Accompagnement	CCPM (service DD)	LEADER,CA 85, CIVAM, GAB 85	Action suspectée	MT (2023-2025)	18	A	0
	Objectif 4.3 : Maintien de la biodiversité et du stockage carbone								
4.3.1	Faciliter la gestion et la reconstitution des mosaïques de milieux (forêts, bocages, prairies, haies, zones humides, etc)	Accompagnement	CCPM (service AU)	CA 85, EPTB Sèvre Nantaise, GAB 85	Action suspectée	MT (2023-2025)	36	A	0
4.3.2	Préserver la biodiversité en luttant contre les espèces invasives (frelons asiatiques, RAE)	Accompagnement	CCPM (service DD)	EPTB Sèvre Nantaise, Polleniz, prestataires GDON	Action engagée	TCT (2019-2020)	36	H	17
4.3.3	Maintenir les puits de carbone naturels	Accompagnement	CCPM (service AU)	CD 85, CA 85, CIVAM, GAB 85, ONF, communes	Action engagée	CT (2021-2022)	18	A	75
	Objectif 4.4 : Gestion responsable et durable de la ressource en eau								
4.4.1	Sensibiliser aux bons usages de l'eau et optimiser les usages de la ressource	Accompagnement	CCPM (service DD)	Vendée Eau	Action engagée	TCT (2019-2020)	24	E	50
4.4.2	Favoriser une gestion intégrée des eaux pluviales	Accompagnement	CCPM (service AU)	Communes	Action à définir	MT (2023-2025)	18	H	0
4.4.3	Schéma directeur et zonage des eaux pluviales	Etude	CCPM (service AU)	Communes	Action engagée	TCT (2019-2020)	12	C	10
4.4.4	Reconquête de la qualité de l'eau (GEMAPI)	Accompagnement	CCPM (service DD)	EPTB Sèvre Nantaise, Communes	Action proposée	TCT (2019-2020)	48	C	0
	Objectif 4.5 : Réduire la production de déchets								
4.5.1	Sensibiliser à la réduction des déchets et informer les différents publics (scolaire, résidentiel, artisanat, commerce et industrie)	Communication	CCPM (service CD)	ADEME, Trivalis, RCA	Action à définir	CT (2021-2022)	18	H	0
4.5.2	Tarification incitative pour la collecte et le recyclage des déchets (OM, emballages, déchetteries)	Réalisation	CCPM (service CD)	ADEME, Trivalis,	Action proposée	MT (2023-2025)	18	H a	0
4.5.3	Déploiement du compostage collectif	Réalisation	CCPM (service CD)	Trivalis, Communes	Action engagée	CT (2021-2022)	24	H	10
4.5.4	Création et animation d'un défi "Famille zéro déchet"	Accompagnement	CCPM (service CD)	ADEME, Trivalis, RCA	Action proposée	MT (2023-2025)	24	H a	0
4.5.5	Lutte contre le gaspillage alimentaire diffus	Accompagnement	CCPM (service DD)	Trivalis, CA 85,CPIE, RCA, CLCV	Action proposée	CT (2021-2022)	24	C	0
	Objectif 4.6 : Favoriser une économie plus circulaire								
4.6.1	Initier et développer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale	Accompagnement	CCPM (service DE)	ADEME, CD85, CCI 85, Trivalis	Action engagée	CT (2021-2022)	36	P e s	20
4.6.2	Evaluer les gisements et potentiels de valorisation en circularité	Etude	CCPM (service DE)	CD85, CCI 85, Trivalis	Action engagée	TCT (2019-2020)	36	P e	40
4.6.3	Mise en place d'une matériauthèque	Accompagnement	CCPM (service DE)	Région, CD 85, Les chantiers du réemploi, DIRECCTE 85	Action engagée	CT (2021-2022)	24	P	5

4.2 ANALYSE DU PORTEFEUILLE

4.2.1 REPARTITION DES ACTIONS PAR MATURITE

Le tableau ci-après présente le nombre des actions envisageables qui ont émergées de la concertation et qui ont été retenu par le comité technique selon leur niveau de maturité.

Statut des actions	Phase de maturité	Qté
		79
Action suspectée	: potentiellement envisageable à terme	21
Action à définir	: envisagée mais nécessitant un dimensionnement	18
Action proposée	: définie et proposée à la Commission	18
Action nouvelle	: proposée et acceptée de principe	0
Action engagée	: validée avec budget afférent pour engager la réalisation	22
Action réalisée	: finalisée avec un suivi des impacts	0

Tableau 4 – CCPM_PCAET_Portefeuille d'actions_Maturité

Issues de la concertation, 79 pistes d'actions envisageables composent ledit portefeuille d'actions, 40 constituent le PCAET de la CCPM envisagé pour la période 2020-2025.

4.2.2 REPARTITION DES ACTIONS PAR AXE ET PAR MATURITE

La figure ci-après présente le nombre des actions envisageables du portefeuille.

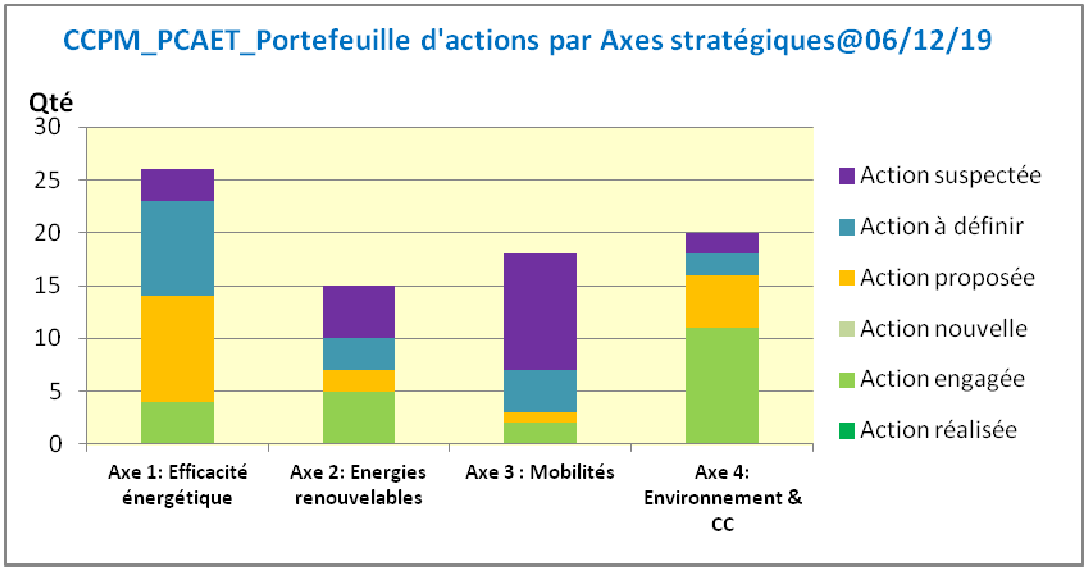

Figure 13 – Portefeuille des actions par axe et par maturité

Le stock des actions restantes (celles envisageables mais non incluses dans le PCAET envisagé) est principalement constitué d'actions sur le **thème des Mobilités**, sujet nouveau sur lequel la CCPM n'est que très peu intervenue.

4.2.3 MORPHOLOGIE DU PORTEFEUILLE

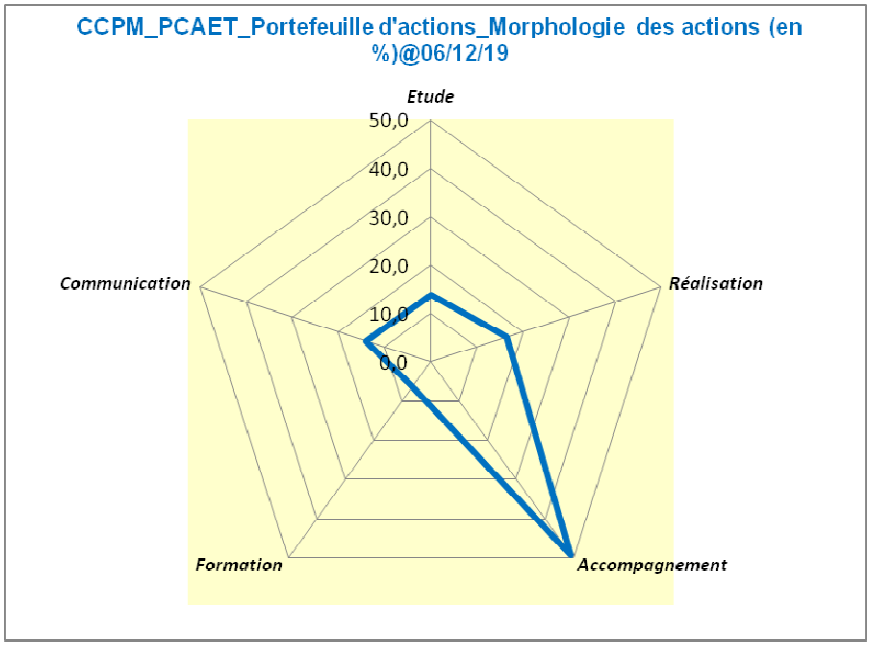

Figure 14 – CCPM_PCAET_Portefeuille d'actions_Morphologie

Plus de 50% du portefeuille concernent des actions d'accompagnement.

4.2.1 DOMAINES ADRESSES DU PORTEFEUILLE

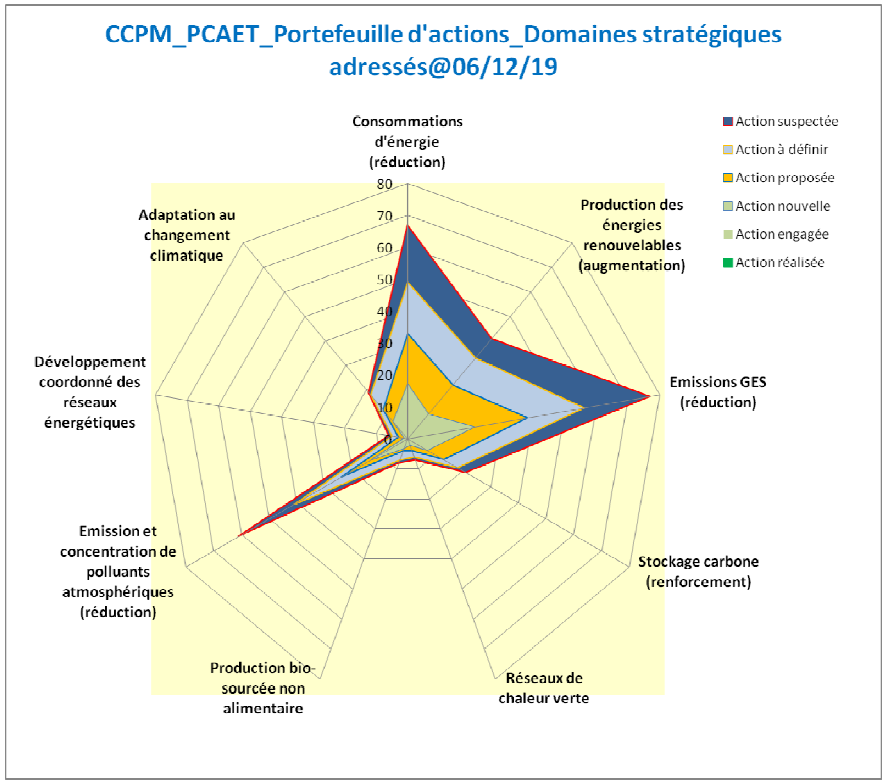

Figure 15 – CCPM_PCAET_Portefeuille d'actions_Domaines adressés

Environ 2 tiers des actions du portefeuille s'adressent aux économies, 40% à la valorisation des énergies renouvelables. Indirectement presque 80% du portefeuille agissent sur la réduction des émissions de GES et 60% sur des émissions de polluants.

4.2.2 CIBLES VISEES DU PORTEFEUILLE

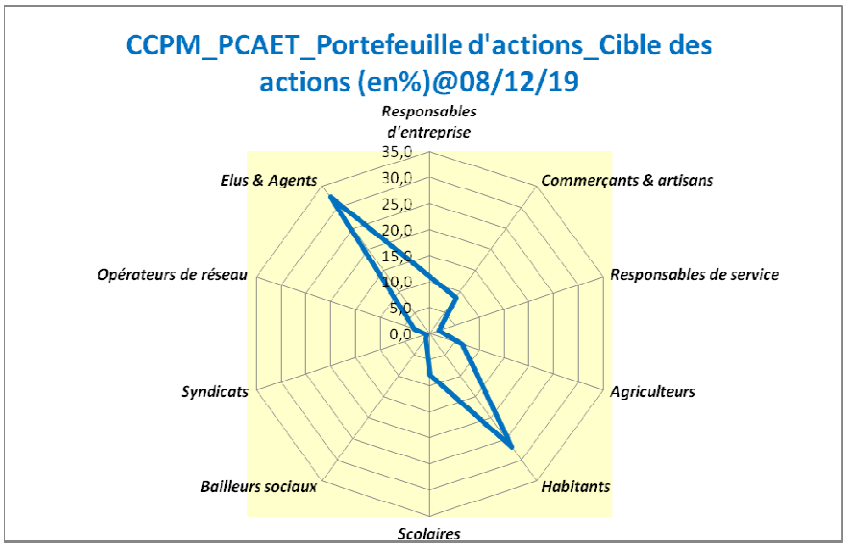

Figure 16 – CCPM_PCAET_Portefeuille d'action_Cibles visées

Les cibles visées concernent principalement les élus et agents de la Collectivité (environ un tiers), puis la population (plus du quart) et les acteurs privés de la société civile.

4.2.3 PORTAGE INTERNE DU PORTEFEUILLE

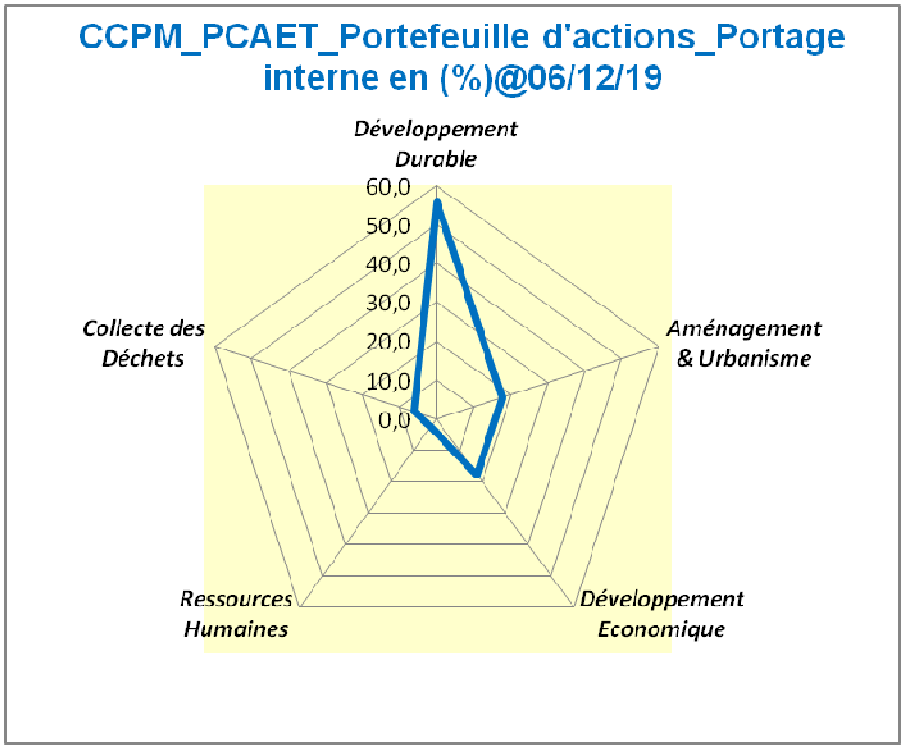

Figure 17 – CCPM_PCAET_Portefeuille d'action_Portage interne

Presque **60% des actions** du portefeuille seront portés par le **service dédié au Développement Durable**, ce qui conforte sa position en tant que **référent technique et opérationnel** de la démarche du PCAET.

5. ANALYSE DE L'ENQUETE CITOYENNE

Dans ce chapitre sont présentés les principaux résultats de l'enquête citoyenne numérisée ***« Ensemble pour la transition du Pays de Mortagne »*** qui s'est déroulée de la mi-décembre 2018 à la mi-février 2019.

5.1 PROFIL DES REPONSES

Une enquête qui rassemble

622 réponses reçues

Où habitent-ils ?
Une représentation relativement équilibrée au regard des populations INSEE

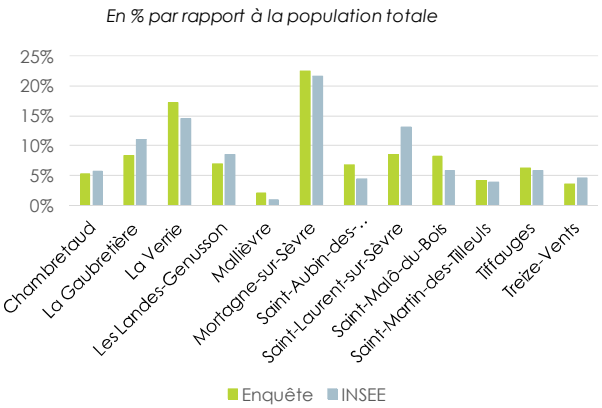

Part des CSP

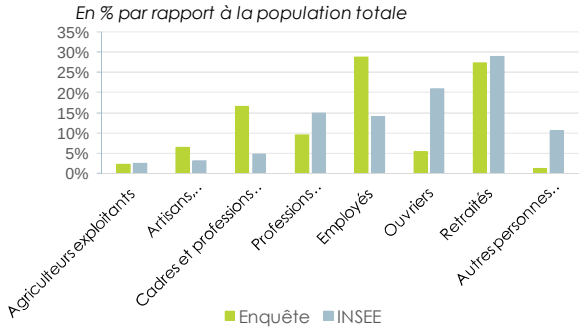

Âge des répondants

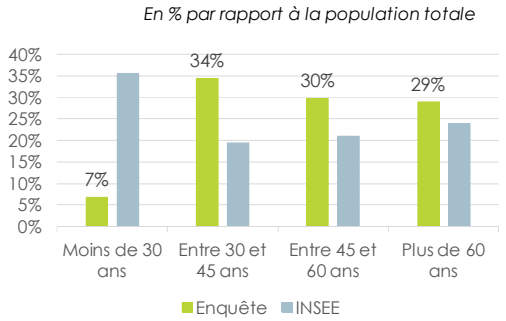

Une enquête dont la représentativité est à mesurer dans son ensemble
- Des CSP sur-représentées dans l'enquête : employés et cadres et professions intellectuelles supérieures
- 39 personnes de moins de 30 ans ont répondu à l'enquête

5.2 RESUME DES THEMATIQUES

/ Résumé des thématiques abordées dans le questionnaire

1. Mobilité durable : pouvoir se déplacer mieux et moins loin
2. Une consommation alimentaire locale de qualité
3. Des bâtiments moins consommateurs d'énergie : accompagner les habitants
4. Impacts du changement climatique sur l'environnement et le coût de l'énergie
5. Impliquer les habitants dans la réflexion avec des méthodes participatives innovantes

5

5.3 MOBILITE DURABLE

/ Mobilité durable : pouvoir se déplacer mieux et moins

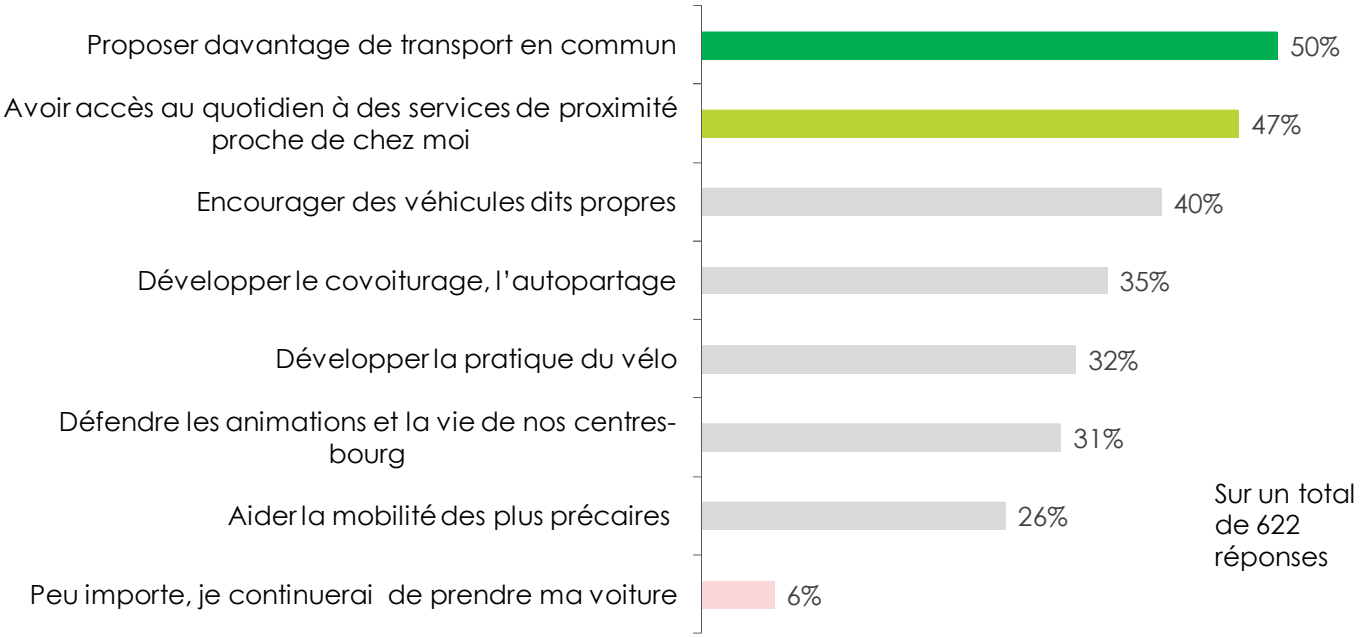

Les propositions choisies **encouragent la mobilité douce** avec le développement des transports en communs, le covoiturage, la pratique du vélo.
La 2ème proposition retenue : celle des services de proximité, introduit une réflexion intéressante en matière de stratégie de mobilité : celle **d'avoir à moins se déplacer.**
L'accompagnement financier des plus précaires est une réponse qui devra être pris en considération (26%).
Enfin, 6% des participants déclarent ne pas vouloir / pouvoir changer de mode de transport.

5.4 CONSOMMATIONS DURABLES

/ Des consommations alimentaires et énergétiques plus durables

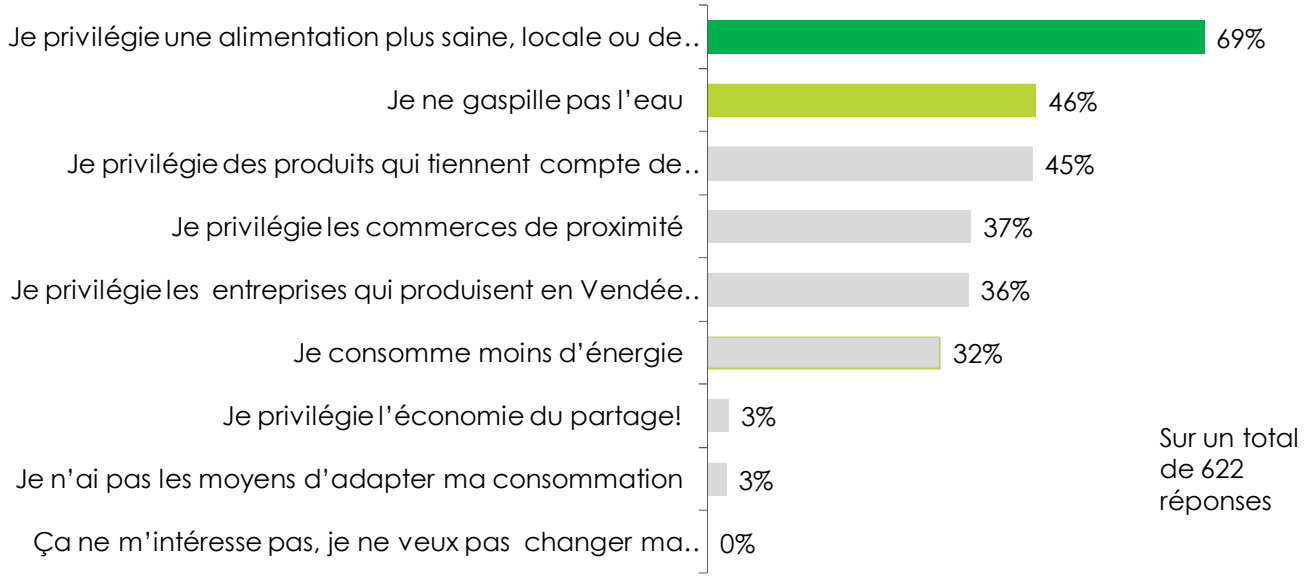

La consommation de produits locaux de qualité est une préoccupation majeure pour les habitants du Pays de Mortagne. En effet, 69% disent privilégier une **alimentation saine, locale et de qualité**. Le choix de produits respectueux de l'environnement est par ailleurs important pour les enquêtés. Enfin les commerces de proximité et la production locale ou nationale est aussi favorisée. Ainsi le développement d'une économie et de services locaux, le soutien à la mise en place de pratiques culturales vertueuses et une réflexion sur la centralité sont des points essentiels.
La réduction de la consommation d'eau (46%) et **d'énergie** (32%) sont aussi des actions relevées par une partie conséquente des habitants. La question de la rénovation du parc privé est un levier d'action qu'il faudra activer et qui participera à la réduction de la consommation d'énergie.

5.5 ENERGIES

/ Rénovation du parc privé et EnR : un souhait vers plus d'accompagnement

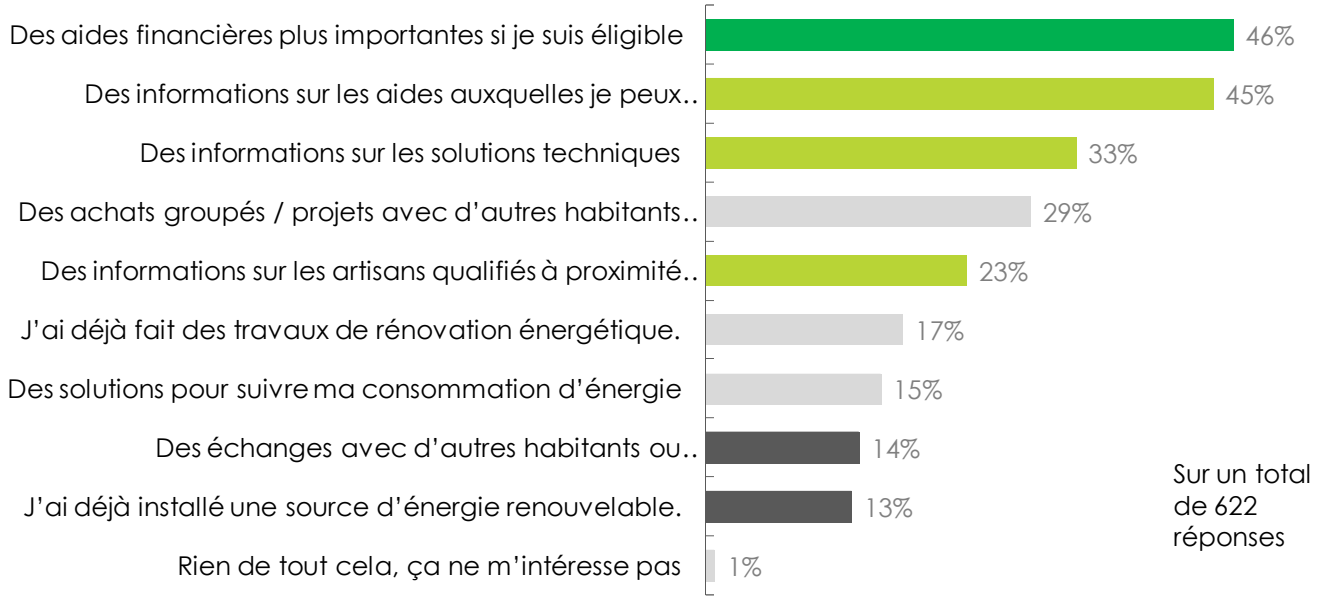

Les répondants manifestent un besoin **d'accompagnement financier** plus important (46%).
La question de l'**information** est centrale et concerne à la fois les aides financières possibles, les solutions techniques et sur les professionnels à proximité. Un travail de mise des acteurs engagés dans la transition énergétique pourrait être envisagé.
Des initiatives ont été mise en place chez plus de 10% des répondants qui mentionnent :
Installations d'EnR : *photovoltaïques, chauffe-eau solaire, aérothermie, poêle à granules, poêle à bois*
Des travaux de rénovation *: changement des ouvertures, isolation des combes, changement des volets*

5.6 CHANGEMENT CLIMATIQUE

/ Une préoccupation commune des impacts du changement climatique sur la biodiversité et les cours d'eau

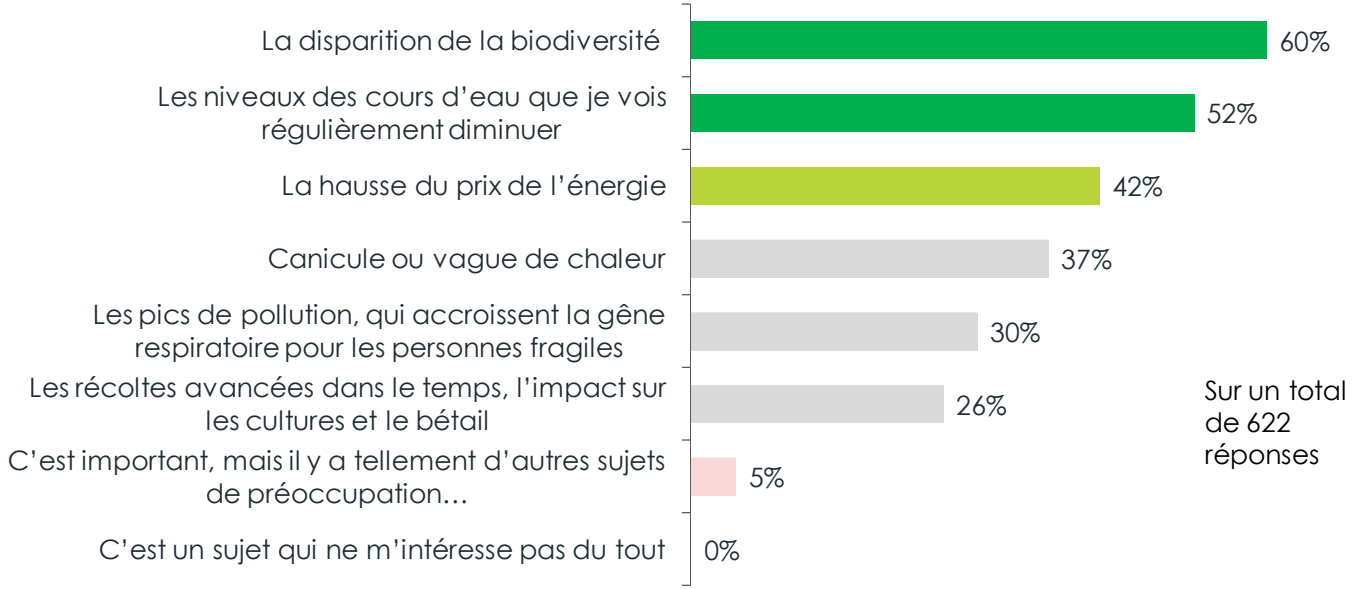

Les conséquences du changement climatique les plus mentionnées sont relatives au contact de la disparition de la biodiversité dans les jardins et les campagnes, et à la diminution du niveau des cours d'eau. Concernant la hausse des prix de l'énergie, la réduction de la consommation énergétique et le développement des EnR sont des solutions qui pourront permettre de réduire la facture énergétique du territoire.
Cette prise de conscience est globale : ce sujet est jugé pas ou peu important par moins de 5% des habitants.

5.7 PRODUITS LOCAUX DE QUALITE

/ Une consommation de produits locaux de qualité

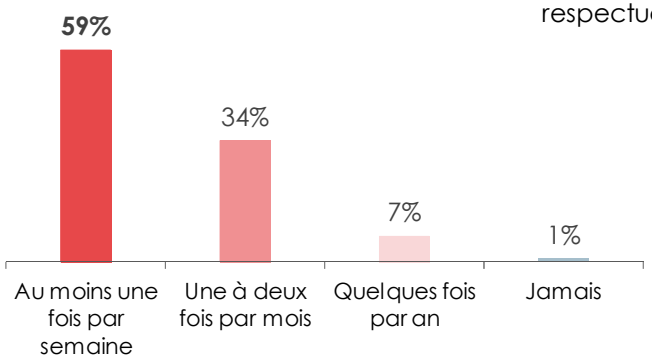

Fréquence d'achat de produits locaux

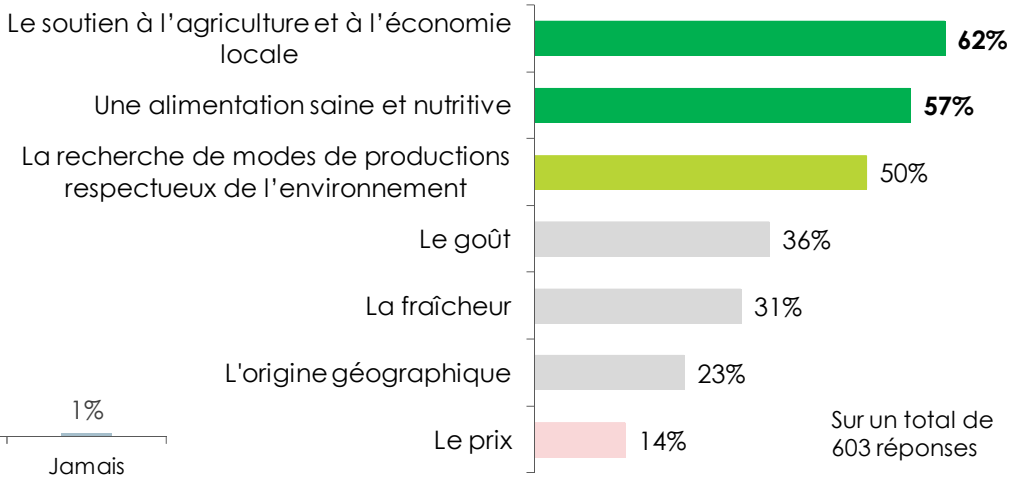

Motivations d'achat de produits locaux

- **82%** disent tenir compte des signes de qualité des produits (Label Rouge, AOP (Appellation d'Origine Protégée), IGP (Indication Géographique Protégée), AB (Agriculture Biologique)).
- **L'approvisionnement local** est essentiel : 59% des personnes ayant répondus au questionnaire achètent au moins une fois par semaine des produits locaux.
- **28%** consomment des produits issues de l'agriculture biologique **tous les jours** et **32%** au moins une fois par semaine.

Respectivement, **le soutien à l'agriculture** et l'économie, le souhait d'une **alimentation saine et nutritive, locale** et enfin la recherche de **modes de productions respectueux de l'environnement** sont les principaux critères motivant l'achat de produits locaux.

5.8 ALIMENTATION LOCALE DIVERSIFIEE

/ Le souhait d'une alimentation locale diversifiée et visible

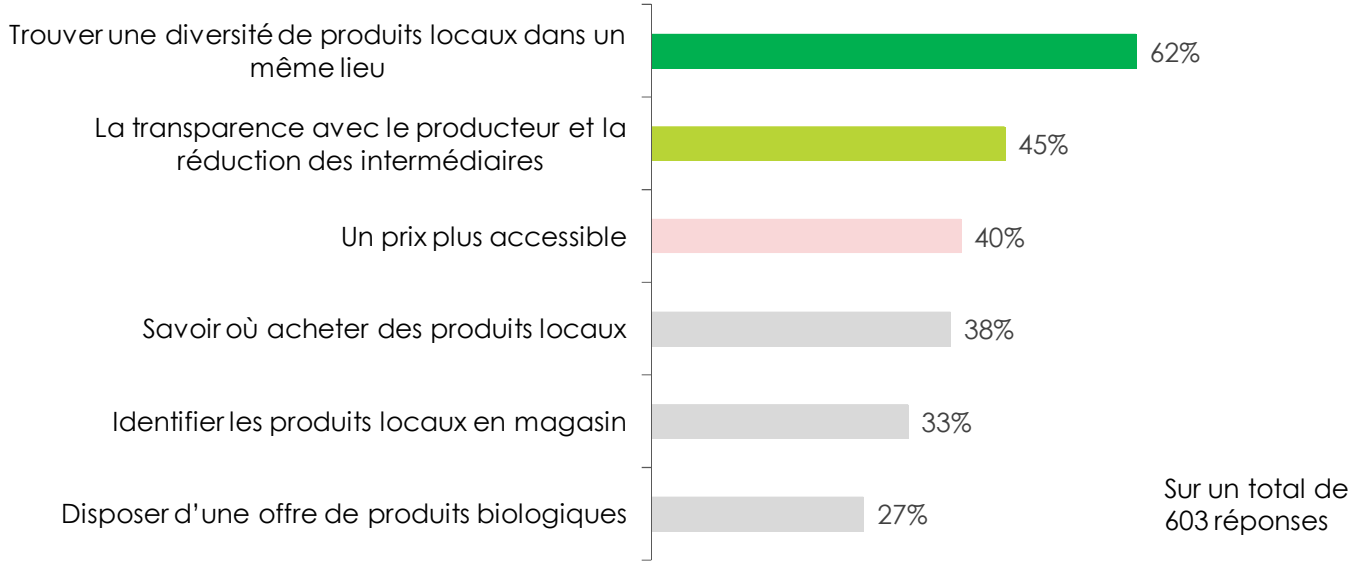

Afin de consommer davantage de produits locaux, les participants expriment le souhait de trouver une diversité de produits locaux dans un même lieu. Les réponses « savoir où acheter des produits locaux » et « identifier les produits locaux en magasin » témoignent d'un besoin de visibilité sur les produits et les lieux d'approvisionnement.
Le soutien aux circuit-courts apparaît être un élément retenu par les participants.
Enfin, la question de **l'accessibilité des prix des produits** est une réponse importante (40%).

5.9 ACCESSIBILITE DES PRODUITS LOCAUX

/ Des produits locaux accessibles et diversifiés

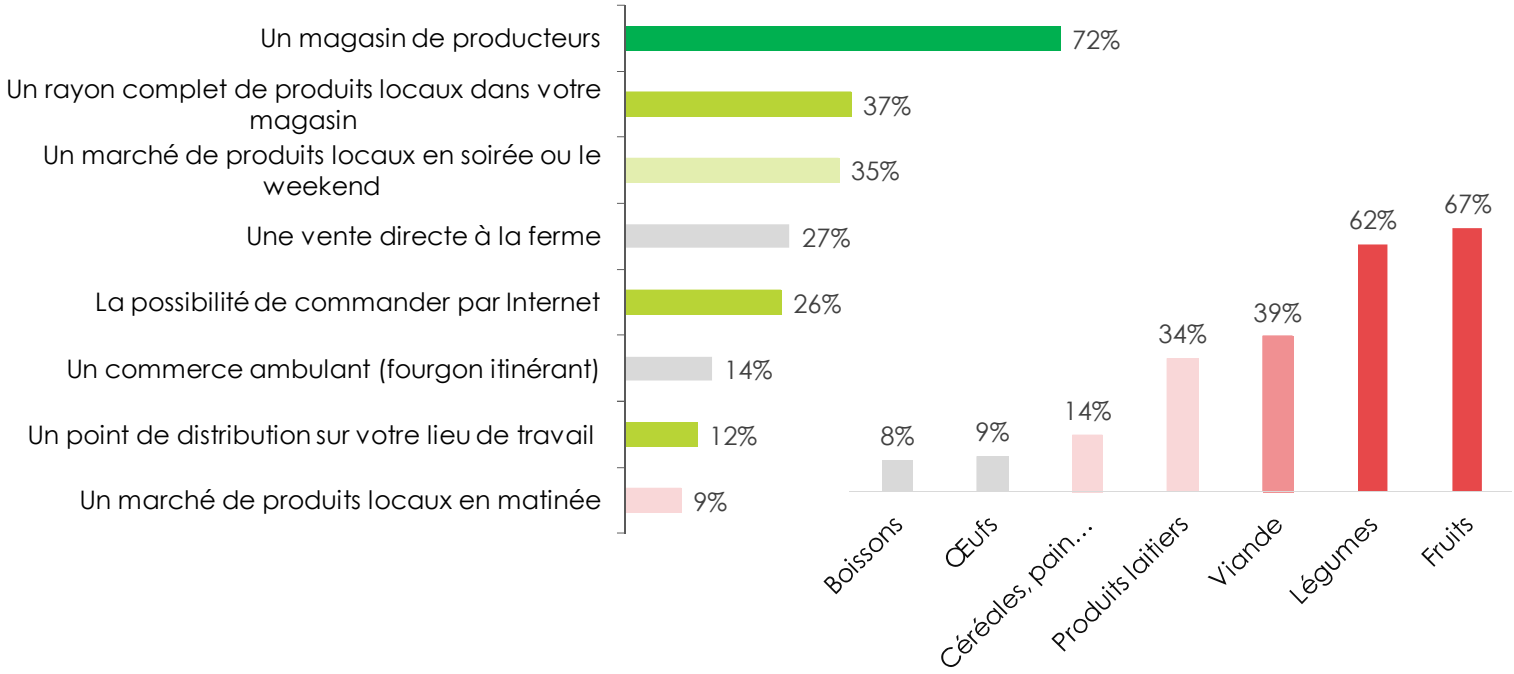

La consommation locale fait donc consensus sur la Communauté de Communes du Pays de Mortagne.
2/3 des répondants considèrent qu'un magasin de producteurs leur permettrait de **consommer plus de produits locaux**.
Parallèlement ils expriment la demande d'une consommation plus importante de fruits et légumes à hauteur de 67% et 62%.
La réduction des déplacements est relevée par les répondants qui souhaitent « un point de distribution sur le lieu de travail », « commander sur internet », « un rayon de produits dans votre magasin ».
L'adaptation des horaires de marché et de ventes directes aux rythmes **des actifs** est relevé : 35% en faveur de marché en soirée ou week-end (contre 9% pour un marché en matinée).

5.10 IMPLICATION CITOYENNE

/ Une volonté d'être impliqué dans les projets de la Communauté de Communes

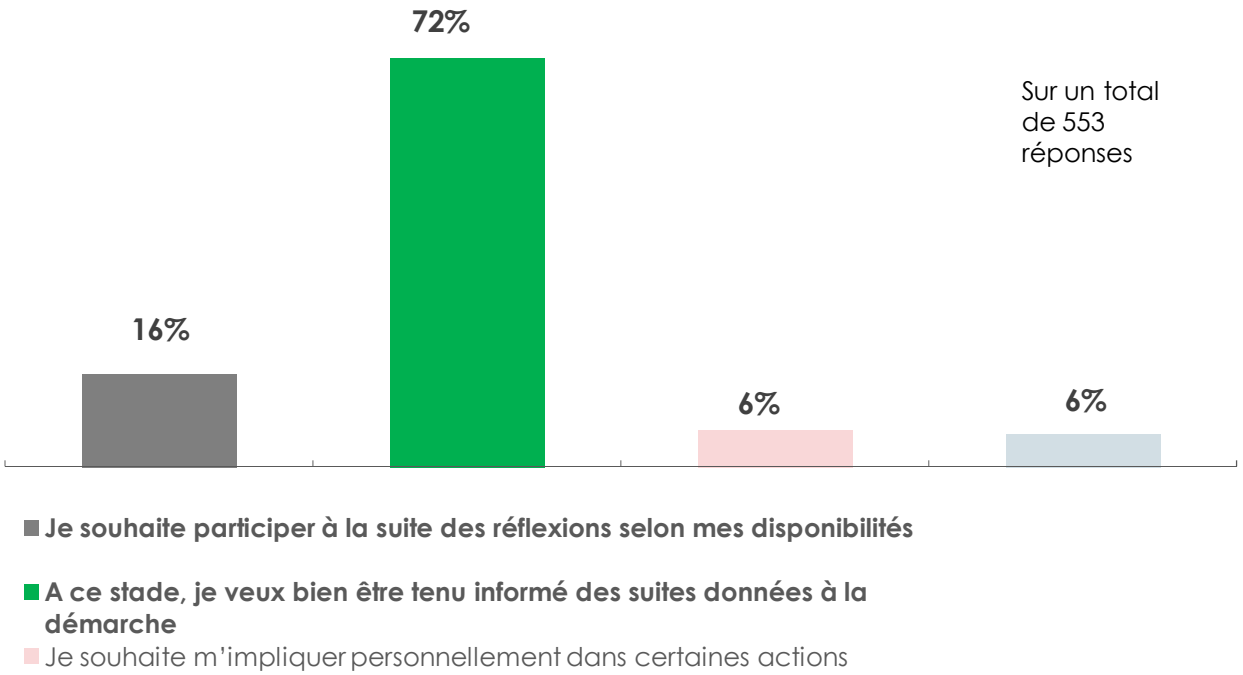

- **72%** des répondants **veulent avoir connaissance des suites du PCEAT**
- **16%** veulent **continuer à participer** aux réflexions

5.11 PARTICIPATION CITOYENNE

/ L'importance de la participation citoyenne

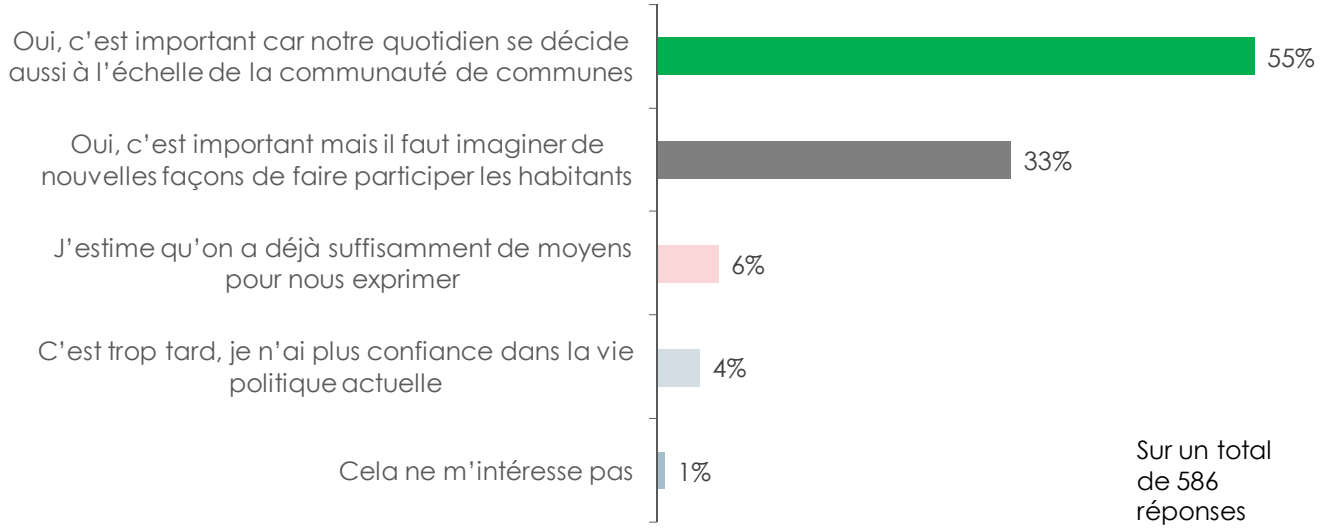

- **88 %** des répondants affirment l'importance de la participation citoyenne (tout en demandant de nouvelles façons de participer)
- **4 %** des participants déclarent ne plus avoir confiance dans la vie politique actuelle

15

5.12 PROFIL DES ACTIONS THEMATIQUES

Nombre d'actions proposées par thématique

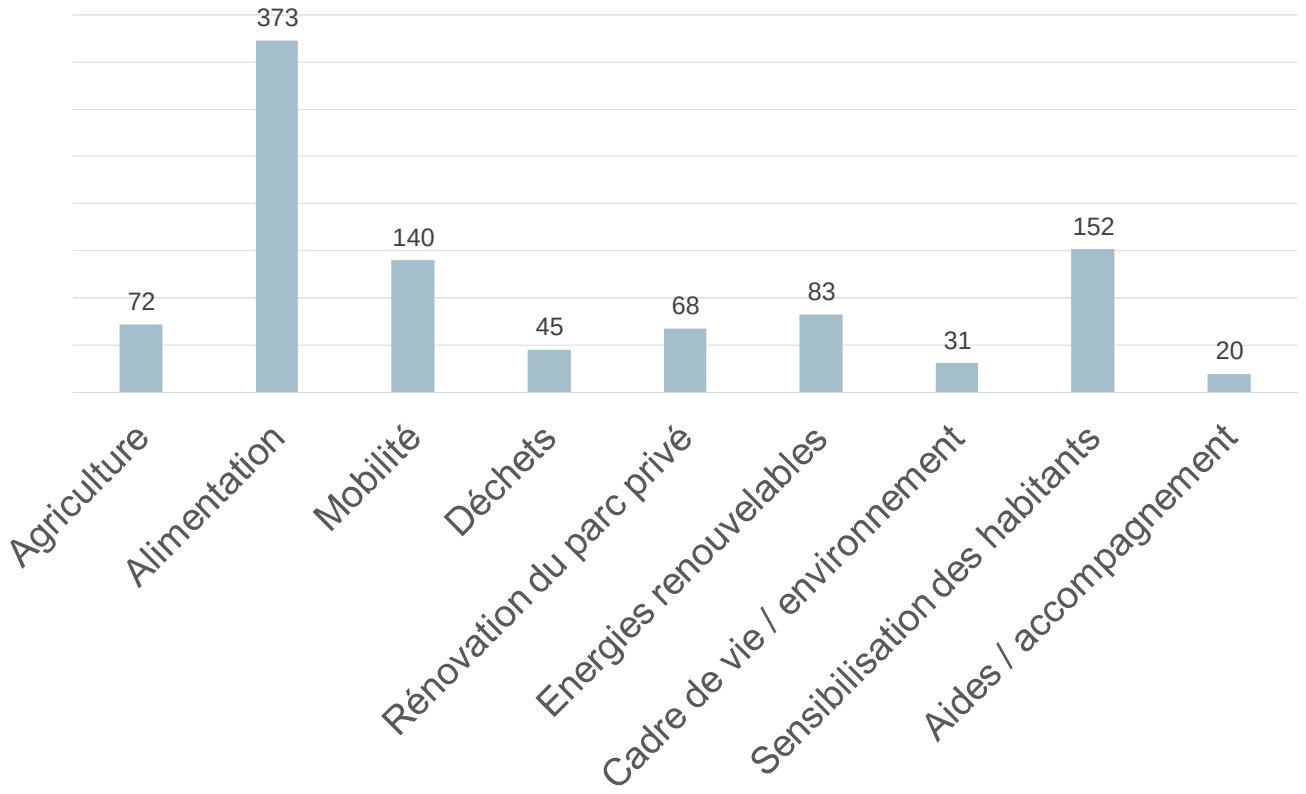

5.13 LES PRIORITES EXPRIMEES

Vos mots pour exprimer les actions prioritaires

« Des pistes cyclables ! les enfants ne peuvent même pas aller en sécurité à l école à La Gaubretière, malgré la route refaite entre les nouveaux lotissements et le bourg »

« Création d'un Point Info Energie sur le Pays de Mortagne »

« Imposition d'un minimum de production EnR »

« Proposer aux habitants de financer des panneaux photovoltaïques dans les parcs de notre région »

« Marché de produits locaux ambulant dans les zones d'activités de chaque commune à la pause déjeuner »

« Des rencontres avec des professionnels du bâtiment engagés dans la transition, proposer des diagnostics sans que ce soit à but commercial pour une entreprise (trop de démarchage téléphonique »

« Utiliser les terres disponibles des communes pour que chacun puisse faire du potager et le partager »

« Un lien, des ateliers, des formations autour de la transmission des savoir faires (jardinage, savoir poser une isolation, des fenêtres) »

« Tenir compte des petits budgets qui ne sont pas insensibles mais qui achètent ce qu'ils peuvent »

« Commerces de proximité à partir de productions locales de qualité nutritionnelle et environnementale dans chaque commune »

« Créer un lieu de rencontre : magasin, marché de producteurs proche où l'on trouve de tout. Gain de temps, on a pas le temps de faire toutes les fermes »

« Réduire l'éclairage public nocturne »

6. LISTE DES ACRONYMES

Sigles	Définitions
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
AU	Aménagement & Urbanisme
BBC	Bâtiment Basse Consommation
BEGES	Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre
BP	Basse Pression
BT	Basse Tension
BTS	Basse Teneur en Souffre
CA	Chiffre d'Affaires
CA 85	Chambre d'Agriculture de la Vendée
CAPEX	Capital Expenditure (coût d'investissement)
CC	Changement(s) Climatique(s)
CCI	Chambre de Commerce et d' Industrie
CCPM	Communauté de Communes du Pays de Mortagne
CD 85	Conseil Départemental de la Vendée
CEE	Certificat d'Economie d'Energie
cf.	Confer (se reporter à)
CiCo	Circuit(s) Court(s)
CIVAM	Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM)
CM 85	Chambre des Métiers de la Vendée
CO^2	Dioxyde de carbone
COP	Coefficient de performance
COV	Composé(s) Organo-Volatil(s)
COV_{nm}	Composé(s) Organo-Volatil(s) non méthanique(s)
CT	Court Terme
CVC	Chauffage Ventilation Climatisation
DD	Développement Durable
DE	Développement Economique
DJU	Degré Jours Unifiés
DPE	Diagnostic de Performance Energétique
ECS	Eau Chaude Sanitaire
EDP	Equipement(s) de Déplacement Personnel
EE	Efficacité Energétique
e.g.	*exempli gratia* (par exemple)
EIT	Ecologie Industrielle Terriroriale
EPTB	Etablissement Public Territorial de Bassin
ER	Energie(s) Renouvelable(s)
FOD	Fuel domestique
GAB 85	Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Vendée
GDON	Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles
GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GES	Gaz à Effet de Serre
GN	Gaz Naturel
GNV	Gaz Naturel pour Véhicule
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
GRAPEA	Groupe de Recherche pour une Agriculture Paysanne Econome et Autonome
GrDF	Gaz Réseau Distribution France

H_{epp}	Heure équivalent pleine puissance
HFO	Heavy Fuel Oil (fuel lourd)
HP	Haute Pression
HPE	Haute Performance Energétique
HTA	Haute Tension classe A (15 ou 20 kV)
HTB	Haute Tension classe B (>= 63kV)
HTS	Haute Teneur en Souffre
i.e.	*id est* (c'est-à-dire)
K€	Kilo euros (= 1.000 €)
LFO	Light Fuel Oil (fuel léger)
LT	Long Terme
MP	Moyenne Pression
MT	Moyen Terme
N2O	Protoxyde d'azote
ND	Non Défini(e)
NH3	Ammoniac
Nm^3	Normaux mètres cube
NO	Monoxyde d'azote
NO_2	Dioxyde d'azote
OM	Ordures Ménagères
OPEX	Operation Expenditure (charges d'exploitation)
OREGES	Observatoire Régional des Émissions de Gaz à Effet de Serre
PAT	Plan Alimentaire Territorial
PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
PCI	Pouvoir Calorifique Inférieur
PCS	Pouvoir Calorifique Supérieur
PDA	Plan de Déplacements Administration
PDU	Plan de déplacements urbains
PL	Poids Lourd(s)
PLH	Programme local de l'habitat
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal
PM	Particule Matter (particule fine)
PM 2.5	Particules fines de diamètre inférieur à 2,5 micromètres
PM 10	Particules fines de diamètre inférieur à 10 micromètres
PME	Plan Mobilité Entreprise
PNAQ	Plan National d'Allocation des Quotas (pour émissions GES)
PPA	Plan de protection de l'atmosphère
PREPA	Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphérique(s)
PRI	Plateforme Régionale d'Innovation
PTREH	Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de l'Habitat
PV	Photovoltaïque
RAE	Rongeur(s) Aquatique(s) Envahissant(s)
RCA	Réseau des Citoyens Actifs
réf.	en référence ; en comparaison
RH	Ressources Humaines
RT	Réglementation Thermique
SAU	Surface Agricole Utile
SCoT	Schéma de cohérence territorial
SEM	Société d'Économie Mixte
SNBC	Stratégie Nationale Bas-Carbone
S.O.	Sans Objet
SO^2	Dioxyde de soufre
SPL	Société Publique Locale
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRCAE	Schéma Régional Climat Air et Energie

SRE	Schéma Régional Eolien
SYDEV	Syndicat Départemental de l'Energie et d'Equipement de la Vendée
.t_{eq}	Tonne équivalent
TBTS	Très Basse teneur en Souffre
TCT	Très Court Terme
TLT	Très Long Terme
UTCF	Utilisation des Terre, leur Changement et la Forêt
VD	Vente Directe
VL	Véhicule(s) Léger(s)
VMC	Ventilation Mécanique Contrôlée
vs	*Versus* (contre ; par rapport)
VUL	Véhicule(s) Utilitaire(s) Léger(s)
.Wc	Watte crête (pour la puissance installée en photovoltaïque)
.Wh	Watt*heure
.Wh_{ef}	Watt*heure en énergie finale
.Wh_{el}	Watt*heure électrique
.Wh_{ep}	Watt* heure en énergie primaire
.Wh_{pci}	Watt*heure en pouvoir calorifique inférieur
.Wh_{pcs}	Watt*heure en pouvoir calorifique supérieur
.Wh_{th}	Watt*heure thermique
ZAE	Zone d'Activités Economiques

7. LISTE DES FIGURES

Figure 1 –CCPM_PCAET_Consommations vs Productions_ Prévisions tendancielles (source : CCPM) *17*
Figure 2 – Prévision tendancielle des consommations sectorielles (source : CCPM) *18*
Figure 3 – Prévision des économies d'énergie en 2025 (source : EcoEner) *18*
Figure 4 – Projection des productions d'énergie renouvelable (source : CCPM) *19*
Figure 5 – Projection des productions d'énergie renouvelable en 2025 ..... *19*
Figure 6 – Prévision tendancielle des émissions GES (source : CCPM) *20*
Figure 7 – CCPM_PCAET_2020-2025_Actions par axe stratégique *28*
Figure 8 – CCPM_PCAET_2020-2025_Domaines adressés *28*
Figure 9 – CCPM_PCAET_2020-2025_Morphologie des actions *29*
Figure 10 – CCPM_PCAET_2020-2025_Cibles des actions *30*
Figure 11 – CCPM_PCAET_2020-2025_Portage interne *30*
Figure 12 – CCPM_PCAET_2020-2025_Estimations budgétaires *31*
Figure 13 – Portefeuille des actions par axe et par maturité *37*
Figure 14 – CCPM_PCAET_Portefeuille d'actions_Morphologie *38*
Figure 15 – CCPM_PCAET_Portefeuille d'actions_Domaines adressés *38*
Figure 16 – CCPM_PCAET_Portefeuille d'action_Cibles visées *39*
Figure 17 – CCPM_PCAET_Portefeuille d'action_Portage interne *39*

8. LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – CCPM_PCAET_Enquête citoyenne_Thématiques abordées *9*
Tableau 2 – CCPM_PCAET_Axes et objectifs stratégiques *11*
Tableau 3 – Comparatif des différents objectifs (source : CCPM) *17*
Tableau 4 – CCPM_PCAET_Portefeuille d'actions_Maturité *37*